

## Aujourd'hui



### C3 FESTIVAL DE CANNES

Un dîner de gala réunissant d'innombrables vedettes, dont Sophia Loren, marque sur la Croisette l'ouverture du 42<sup>e</sup> Festival de Cannes.

### S2 BAGARRE

Trois joueurs du Canadien interviennent inopinément dans une querelle d'amoureux qui aurait pu aisément se régler sans leur aide.

## Sommaire

#### Annonces classées

immobilier..... B4 à B9  
marchandises..... B9 à B11  
emplois..... B11, C7  
automobiles..... C7 à C9  
propositions d'affaires..... A15

#### Arts et spectacles

informations..... C1 à C5  
horaires..... C4, C6

#### Bandes dessinées

B7

#### Décès

C10

#### Economie

A11 à A17

#### Editorial

B2

#### Etes-vous observateur? ...

B4

#### Feuilleton

B5

#### Horoscope

B6

#### La Presse

des SIX-DOUZE..... A10

#### Le monde

A8, A9

#### Mots croisés

C8, S14

#### «Mot mystère»

B9

#### Quoi faire

C6

#### Television

C2

#### Tribune libre

B2

# Kraft déménage en Ontario

## Montréal met en doute les «facteurs économiques» invoqués par la compagnie

PHILIPPE DUBUISSON

Montréal vient de perdre un autre important siège social au profit de Toronto. La compagnie Kraft General Foods du Canada a en effet annoncé en fin d'après-midi hier le transfert de son équipe de direction à Don Mills, en banlieue de Toronto.

Ce dénouement fait suite à la fusion récente de Kraft et de General Foods, devenues Kraft General Foods du Canada. Le siège social de Kraft était situé jusqu'à hier

à Ville Mont-Royal, tandis que celui de General Foods se trouvait à Don Mills.

Le vice-président et secrétaire de KGF, M. Richard Bailey, n'a pas voulu préciser le nombre d'emplois en cause. Il indique simplement que «moins de la moitié des 230 employés du siège social de Kraft seront transférés».

Nulle part dans son communiqué émanant du nouveau siège social, Kraft General Foods n'explique les raisons de son choix.

M. Bailey soutient que «seuls des facteurs économiques» ont été pris en comp-

te. Vague, il souligne que l'immeuble abritant le siège social de Don Mills, et dont KGF est propriétaire, est sous-utilisé. Il évoque également les importants investissements effectués dans l'implantation d'un système informatique.

La Chambre de commerce de Montréal qualifie de «non valables» les raisons invoquées par M. Bailey. L'organisme avait mobilisé la communauté des affaires il y a deux semaines dans un effort ultime pour empêcher le déménagement du siège social de Kraft en Ontario.

«Je suis très déçu, lance le vice-président exécutif, M. Luc Lacharité. Je doute que la

disponibilité de l'espace à bureaux à Don Mills soit un facteur déterminant lorsque vient le temps de prendre une décision aussi importante que la localisation d'un siège social.»

M. Lacharité se demande si le débat linguistique qui divise la province n'a pas influencé la décision. Le nouveau président de Kraft General Foods, M. Robert Morrison, un Américain parachuté par la société mère de Chicago, a croisé les 60 000 manifestants qui défilaient dans les rues contre la Loi 178, lors d'une visite à Montréal. Le lendemain 13 mars sévissait la plus impor-

VOIR KRAFT EN A 2

## Un nouveau truc pour entrer au Canada

### Des Chinois prétextent la persécution religieuse

GILLES PAQUIN  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Des milliers de faux réfugiés chinois pourraient profiter d'une lacune dans la nouvelle loi sur l'immigration pour entrer au Canada, comme l'avaient fait en 1986 les 3 600 Portugais qui se disaient victimes de persécution religieuse, a-t-on appris hier.

«Le système mis au point par les avocats de ces Chinois ouvre la porte à un nombre imprévisible de faux réfugiés sous prétexte que la politique de contrôle des naissances de Pékin est une forme de persécution», a déclaré à La Presse une source à la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié.

Le directeur exécutif de la Commission, M. Peter Harder, a reconnu hier qu'un certain nombre de requérants chinois avaient déjà été acceptés au pays en invoquant cette raison. L'organisme quasi judiciaire, chargé de filtrer les demandes d'asile, a reçu 129 requêtes de ce genre au cours des derniers mois, dont 36 au Québec, a-t-il dit.

Selon la Convention internationale de Genève, un réfugié est une personne forcée de quitter

VOIR TRUC EN A 2

## Le Canadien élimine les Flyers 4-2



Le Canadien a éliminé hier soir les Flyers de Philadelphie dans le sixième match de la série finale de la Conférence Prince-de-Galles au Spectrum. L'équipe de Pat Burns a pris le dessus en deuxième période. Peu avant la fin du match, le gardien des Flyers a quitté son but et attaqué sauvagement Chris Chelios. Ce dernier, encore une fois, a offert une performance extraordinaire dans un amphithéâtre hostile: un but, une passe, plu-

sieurs sorties de zone et des coups d'épaulé. Il a aussi encaissé sans broncher. Le Canadien se rend maintenant à Calgary, où sera disputé dimanche le premier match de la finale de la Coupe Stanley. Sur la photo, Brian Skrudland, du Canadien, à l'époque d'une punition pour avoir bousculé le gardien Ron Hextall, des Flyers de Philadelphie, durant la première période. Nos informations dans le cahier Sports

PHOTOLASER AP

## Mazout: Ottawa aurait été prévenu dès 1987

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

L'opposition libérale soutient que le gouvernement conservateur avait été mis au courant dès le début de 1987 de l'affaire des déchets toxiques dans les combustibles expédiés des États-Unis au Canada.

Selon Mme Sheila Copps, un dirigeant de l'Association canadienne de mise en marché des produits pétroliers, James Conrad, soutient avoir discuté de cette question lors d'une rencontre avec l'ex-ministre conservateur du Revenu, Elmer MacKay, lors d'une rencontre à Ottawa le 7 janvier 1987.

M. MacKay, qui est maintenant ministre des Travaux publics, admet avoir déjà rencontré M. Con-

VOIR MAZOUT EN A 2

## Bush envoie des renforts au Panama

### Ottawa appuie les «positions fermes mais mesurées» de Washington

d'après AFP, AP, UPI et Reuter  
WASHINGTON

Le président George Bush a annoncé hier une série de mesures vis-à-vis du Panama dont l'envoi de quelque 2 000 soldats américains en renfort de ceux qui sont déjà stationnés dans la zone du canal, l'évacuation des familles américaines et le rappel de l'ambassadeur des États-Unis.

L'opération «Nimrod Dancer» a aussitôt été lancée: près de 2 000 soldats et Marines se préparent à quitter dans les 24 prochaines heures les États-Unis pour le Panama afin d'y renforcer la garnison du canal et éventuellement «protéger les vies des citoyens américains» résidant dans ce pays.

Dans une déclaration lue à la Maison-Blanche, M. Bush a affirmé que la crise panaméenne était «un conflit entre (le général Manuel Antonio) Noriega et le peuple panaméen». «Les États-Unis sont aux côtés du peuple panaméen», a-t-il dit.

Le président a ajouté que Washington respectait la souveraineté panaméenne mais a aussi averti que son administration était prête à faire respecter «ses droits au titre du traité sur le canal».

À Ottawa, le secrétaire d'État aux Affaires

extérieures a fait savoir que le Canada appuyait les «positions fermes mais mesurées» de Washington.

M. Joe Clark a estimé en substance que les mesures américaines visaient à appuyer la démocratie au Panama, une position qu'Ottawa ne peut qu'approuver. Les États-Unis sont dans leur droit en renforçant leurs troupes dans la zone du canal, a indiqué M. Clark dont les propos ont été rapportés par son ministère.

Le Canada ne dispose pas d'ambassade au Panama. L'ambassade du Canada au Costa Rica va entrer en contact avec la centaine de ressortissants canadiens qui vivent dans le pays, en vue de les «rassurer», a dit un porte-parole du Secrétariat d'État.

Le tribunal électoral de Panama a officiellement annoncé mercredi soir, à l'issue d'une journée de violence, l'annulation des élections générales tenues dimanche dernier. L'opposition qui, selon tous les observateurs, avait remporté le scrutin a rejeté la décision du tribunal électoral contrôlé par les hommes de Noriega. Quant aux États-Unis, ils considèrent le candidat de l'opposition, M. Guillermo Endara, comme le «président-élu de Panama».

M. Bush a déclaré que les États-Unis «soutiennent fermement les efforts pour résoudre

la crise grâce à la diplomatie régionale», estimant que les réactions de la plupart des pays d'Amérique latine à la crise étaient encourageantes.

Il a annoncé les décisions suivantes:

- les États-Unis soutiendront toutes mesures qui pourraient être prises par les pays d'Amérique latine et l'Organisation des États américains (OEA);
- l'ambassadeur des États-Unis à Panama, M. Arthur Davis, est rappelé et le personnel de l'ambassade sera ramené «au minimum indispensable»;
- les familles des militaires et les civils américains vivant au Panama (40 000 personnes) seront évacués soit hors du pays, soit dans des zones sûres;
- le département d'État encouragera les compagnies américaines installées au Panama à ce que les ressortissants américains qu'elles emploient se mettent en congé;
- les sanctions économiques déjà prises par Washington restent en vigueur;
- les États-Unis feront respecter «leurs droits au titre du traité sur le canal»;
- une brigade américaine, environ 2 000 hommes, a précisé le président, sera envoyée en renfort dans la zone du canal.

VOIR PANAMA EN A 2

**FUNICULAIRE ET TRAMWAY SUR LE MONT-ROYAL**

J'AI PRÉFÉRÉ UNE TOUR SORLEMONT... MAIS UN TRAMWAY, C'EST PAS MAL... UNE DILIGENCE AUSSI, PEUT-ÊTRE, NON?

DÉPÔTS GARANTIS

**11<sup>3</sup>/<sub>4</sub>%** 15 MOIS INTÉRÊT À L'ÉCHEANCE

**11<sup>3</sup>/<sub>4</sub>%** 1 AN INTÉRÊT ANNUEL

**11<sup>1</sup>/<sub>4</sub>%** 2 ANS INTÉRÊT ANNUEL

OFFRE SPÉCIALE

**1<sup>1</sup>/<sub>8</sub>%** sur tout dépôt garanti de 1 an et plus quand vous faites verser les intérêts dans un compte d'épargne au Trust Général.

Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1989. Ces taux sont non cumulatifs et ne peuvent s'ajouter à d'autres taux préférentiels.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

À partir de

**12<sup>1</sup>/<sub>2</sub>%**

BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES

Jusqu'à

**11<sup>3</sup>/<sub>6</sub>%**

100 000 ET PLUS

Participez à notre tirage d'un lecteur de disques compacts Sony (modèle C.D.P.-M2)

Laval: 682-3200  
Pointe-Claire: 694-5670  
Ville Mont-Royal: 341-1414  
Outremont/Vincennes: 739-3265  
Outremont/Laurier: 272-4777  
MTU/Université: 871-7200  
MTU/Place Ville-Marie: 861-8383  
6995, boul. Gouin O.: 745-1515  
Anjou: 355-4780  
LaSalle: 366-0730  
Brossard: 466-2500  
St-Lambert: 466-8666

**ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!**

TAUX SUJETS À CONFIRMATION

**TRUST GÉNÉRAL**

# Chrétien prend Bourassa de front

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

■ L'Accord du lac Meech devrait être amendé, a maintenu hier l'ex-ministre Jean Chrétien, aspirant probable au leadership libéral fédéral, prenant de front un Robert Bourassa dont il attend la plus absolue neutralité dans la course qui s'annonce.

Hier, prenant pour la première fois la parole au Québec depuis la démission du chef libéral John Turner, M. Chrétien a soutenu que, selon lui, la Charte canadienne des droits devrait prévaloir sur l'Accord du lac Meech et son concept de société distincte.

«Je dis la même chose depuis deux ans, de Vancouver à Terre-Neuve», a-t-il lancé en guise de réplique au premier ministre Brian Mulroney qui l'accusait, cette semaine aux Communes, de tenir un discours différent selon qu'il parlait au Québec ou au Canada anglais.

M. Chrétien soutien ne pas avoir pris de «décision finale» quant à son entrée dans la course au leadership. Il ne croit pas toutefois que l'appui du premier ministre Robert Bourassa et du PLQ soit nécessaire pour l'emporter.

«M. Bourassa est chef du Parti libéral du Québec. En 1984 (lors de la course qui avait amené John Turner à la tête du PLC), il avait refusé d'appuyer quelque candidat que ce soit. La situation devrait être la même», a dit M. Chrétien.

Bien que plusieurs députés libéraux provinciaux aient publiquement affirmé qu'ils ne souhaitaient pas un retour de Jean Chrétien à la tête du PLC, l'ex-ministre fédéral a répliqué que plusieurs députés et ministres de l'équipe Bourassa seraient disposés à l'appuyer ouvertement.

Il n'avait pas l'intention de rencontrer M. Bourassa lors de son

passage à Québec. «Je l'ai vu plusieurs fois. Je le connais bien depuis qu'il travaillait comme économiste (au ministère fédéral des Finances) alors que j'étais ministre d'Etat aux Finances», a laissé tomber M. Chrétien, sans ménagement.

Il n'a pas voulu dire s'il préférerait que le parti annule le congrès d'orientation prévu pour la fin octobre, à Calgary. L'exécutif du parti décidera, dit-il, ajoutant toutefois qu'un tel rassemblement précédant un congrès au leadership au printemps «serait un gros inconvenient pour la plupart des militants».

**Lac Meech**  
Pour M. Chrétien, l'Accord du lac Meech est «un faux débat» pour les libéraux fédéraux. «Il n'y a rien que le parti puisse faire, il s'est déjà prononcé (aux Communes)», a-t-il rappelé.

Bien que le premier ministre Bourassa ait maintes fois soutenu que de subordonner l'Accord du lac Meech à la Charte des droits «ferait reculer le Québec», M. Chrétien s'est dit convaincu qu'un tel amendement résoudrait l'impasse actuelle.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna — rencontré la veille — «est un homme très raisonnable» et ses inquiétudes quant au respect des droits des femmes «seraient réglées très facilement si la Charte prévalait», a soutenu M. Chrétien. Il n'entend toutefois pas s'employer à convaincre M. McKenna et la libérale manito-baine Sharon Castairs d'appuyer l'accord.

M. Chrétien n'accepte pas l'idée de M. Bourassa d'adopter d'abord l'Accord du lac Meech puis d'évaluer ensuite ce qui pourrait être amélioré dans une seconde ronde de négociations. Une telle reprise pourrait en jamais avoir lieu, a soutenu M. Chrétien, qui souhaiterait des amendements dès maintenant.

## SUITE DE LA UNE



Près de 2 000 soldats et Marines s'apprêtaient hier à quitter les États-Unis pour le Panama afin d'y renforcer la garnison du canal et éventuellement protéger «les vies des citoyens américains» résidant dans ce pays.

PHOTOLASER REUTER

## KRAFT

Kraft déménage en Ontario

tante panne d'électricité de l'histoire du Québec.

Ces événements ayant laissé songeur M. Morrison, la communauté des affaires s'était mobilisée pour tenter de le «rassurer». Tel que rapporté par La Presse mercredi, les membres de la haute direction de Provigo, Métro-Richelieu, Hudon et Deaudelin ainsi que Steinberg ont été réunis à quelques heures d'avis au bureau du maire de Montréal, Purdy Crawford, président d'Imasco, renchérit même de son prestige et de son influence.

Selon les gens d'affaires de Montréal, les «facteurs économiques» militent en faveur de Montréal. Trois des quatre plus importantes usines de KGF sont situées au Québec et l'entreprise y réalise le tiers de son chiffre d'affaires canadien. En outre, le taux de taxation combiné fédéral-provincial pour les compagnies dont le contrôle est étranger est de 32,68 p. cent au Québec contre 41,28 p. cent en Ontario.

M. Bailey a bien tenté de minimiser l'importance de ce déménagement en précisant que Montréal abriterait le bureau chef des groupes opérations, recherche et développement, et technologie de la nouvelle entreprise fusionnée. Le personnel des secteurs approvisionnement, production, distribution et recherche demeure à Montréal.

Mais pour les gens d'affaires de Montréal, il est clair que la métropole perd un autre important centre de décision au profit de Toronto. Trois des 12 dirigeants de Kraft General Foods quitteront bientôt Montréal pour Don Mills. Il s'agit des vice-président marketing, finances et ventes et opération.

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, n'a pas voulu livrer ses réactions hier soir. M. Doré était intervenu personnellement dans le dossier. □

## TRUC

Un nouveau truc pour entrer au Canada

son pays parce que sa vie est menacée en raison de ses origines raciales, de ses convictions politiques ou religieuses.

Faisant face à un grave problème de surpopulation, la Chine

prend divers moyens pour contraindre les familles à n'avoir qu'un enfant. Elle favorise la contraception, l'avortement et la stérilisation, en plus de réprimer ceux qui contreviennent à sa politique en leur privant de nombreux bénéfices sociaux.

La plupart des nouveaux requérants chinois se disent de religion catholique et, par conséquent, opposés à la politique de contrôle des naissances de Pékin. En revanche, l'Eglise catholique chinoise partage le point de vue du gouvernement en dépit de l'avis contraire de Rome.

«À moins de faire la preuve qu'un individu a lui-même été victime de persécution, il semble que ce genre de requête étend la définition du réfugié reconnue par la Convention de Genève», a soutenu M. Harder.

Le vice-président de la Commission, M. Drasko Bubalo, a d'ailleurs écrit aux commissaires pour leur soumettre différentes interprétations de cette définition et les inciter à interroger les requérants dans le but de s'assurer qu'ils ont eux-mêmes été persécutés, a ajouté M. Harder.

Les commissaires jouissent d'une indépendance comparable à celle des juges et ne peuvent de ce fait recevoir de directives de la Commission, a précisé M. Harder. Ils doivent interpréter la loi et prendre des décisions librement au cas par cas, a-t-il ajouté.

Selon M. Harder, il n'est pas certain que l'on puisse comparer ces Chinois aux 3 600 ressortissants portugais qui se prétendaient victimes de persécution en raison de leur adhésion à la secte des Témoins de Jéhovah. Ceux-ci ne pouvaient établir de preuve personnelle, a-t-il dit. Ottawa a bloqué cette filière en exigeant un visa des Portugais pour ensuite en expulser un bon nombre.

S'il est relativement simple de déterminer les origines raciales d'une personne, il est passablement plus compliqué de définir son appartenance à un «groupe social», a pour sa part expliqué le directeur du contentieux de la Commission, Me Mario Bouchard.

«Un certain nombre de revendications à travers le pays ont été déposées par des citoyens de la République populaire de Chine alléguant cette persécution fondée sur un contrôle des naissances forcé. Ce contrôle est imposé avec une telle vigueur que cela équivalait à de la persécution», a dit Me Bouchard.

Des décisions ont par la suite été rendues dans les deux sens, soit d'accepter ou de rejeter la demande d'asile, en raison de ces allégations, a ajouté l'avocat. Il a cité le cas d'un catholique pratiquant forcé de subir un avortement par les autorités locales chinoises.

«C'est là une atteinte à son intégrité physique qui a plus de chance d'être admise comme forme de persécution que celle d'un jeune célibataire opposé au contrôle des naissances pour des questions de principes», a-t-il dit.

Pour Me Bouchard, il s'agit de droit nouveau «extrêmement complexe», l'interprétation de la Convention dépend des moyens de pression qui ont été employés contre ces personnes, avec ou à l'insu du gouvernement chinois, pour les amener à se plier à sa politique de contrôle des naissances.

Invité à comparer cette «nouvelle filière» à celle adoptée par les requérants portugais, M. Bouchard a lancé: «L'imagination humaine est sans bornes». □

## MAZOUT

Mazout: Ottawa aurait été prévenu dès 1987

rad mais affirme que jamais le sujet des déchets toxiques n'a été soulevé. M. Conrad maintient ses allégations.

Cependant, l'actuel ministre du Revenu, Otto Jellinek, qui affirmait mercredi que son ministère n'avait jamais entendu parler de cette histoire avant lundi dernier, a modifié hier matin sa version et déclaré à la Chambre que la présence de déchets toxiques dans des combustibles avait été évoquée par un officier de la GRC lors d'une rencontre avec des fonctionnaires de Revenu Canada à Toronto le 11 septembre 1987.

Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, il n'a été question que des expéditions de déchets entre États américains et non entre les États-Unis et le Canada.

Pourquoi M. Jellinek a-t-il été amené par ses fonctionnaires à faire volte-face? Parce que dans un autre chapitre de son reportage sur cette histoire, Jock Ferguson du Globe and Mail évoquait hier matin la rencontre de septembre 1987 et affirmait qu'il avait alors été question des déchets toxiques mélangés aux combustibles.

«En ce qui me concerne, ce dossier est clos», a conclu préemptoirement M. Jellinek hier. «Nous venons à peine de l'ouvrir», a rétorqué le chef néo-démocrate Ed Broadbent.

Le quotidien de Toronto rapporte également qu'un industriel torontois, David Fisher, soutient avoir informé les ministères québécois et ontariens de l'Environnement en 1984.

Le ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard, affirme pour sa part n'avoir pris connaissance de cette affaire que lundi dernier alors que son homologue ontarien, James Bradley, a déclaré à Toronto mercredi qu'il avait entendu parler de combustibles contaminés en janvier dernier.

À Québec, Mme Lise Bacon a déclaré hier que ses fonctionnaires ne l'avaient jamais informée que des produits toxiques aient pu se retrouver dans l'essence.

D'autre part, le ministre fédéral de l'Énergie, Jake Epp, rencontra hier soir des représentants de l'industrie pétrolière canadienne et ce matin se tient à Ottawa une réunion des ministres fédéraux, québécois et ontariens de l'Environnement ainsi que de la Santé.

Cette réunion se tient à l'édifice Langevin, où se trouvent les

bureaux du premier ministre Brian Mulroney, pour bien montrer à la population tout le sérieux que le gouvernement conservateur accorde à cette affaire. Harcelé depuis le début de la semaine par l'opposition, le gouvernement tente de reprendre l'offensive. □

## PANAMA

Bush envoie des renforts au Panama

«Je n'exclus pas des mesures supplémentaires si cela se révèle nécessaire», a précisé M. Bush.

Sur le terrain diplomatique, l'Organisation des États américains (OEA) a décidé de tenir aujourd'hui une réunion extraordinaire à Washington pour examiner la situation au Panama et convoquer d'urgence une réunion des ministres des Affaires étrangères de ses 31 pays membres.

Le gouvernement vénézuélien a demandé une réunion extraordinaire du conseil permanent de l'OEA afin qu'il opte pour l'organisation d'une réunion ministérielle lundi prochain et que soit adoptée une position commune face à la crise.

Le Groupe des Huit, qui comprend actuellement l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Mexique, le Pérou, l'Uruguay et la Venezuela (le Panama en est suspendu depuis l'an dernier), est à l'origine de cette idée, a-t-on appris de sources diplomatiques.

Ces décisions ont été prises à la suite de «multiples contacts» entre les ambassadeurs des pays de l'OEA ainsi qu'entre le président George Bush et plusieurs chefs d'États d'Amérique latine, notamment le président vénézuélien Carlos Andres Perez.

D'autre part, le président destitué du Panama, M. Eric Delvalle, a appelé hier tous les pays démocratiques d'Amérique latine à isoler le régime du général Manuel Noriega, qu'il a accusé de maintenir le peuple panaméen «prisonnier de ses ambitions insatiables».

En Europe, la CEE a sévèrement condamné la décision du général Noriega d'annuler les élections et a averti qu'elle ne pourrait «rester indifférente» aux événements dans ce pays.

Le général Brent Scowcroft, conseiller du président américain aux affaires de sécurité, a pour sa part démenti des rumeurs selon lesquelles le porte-avions America et son groupe de combat, qui ont quitté Norfolk (Virginie) au début de la semaine à destination de la Méditerranée, seraient détournés sur le Panama. □

## Au volant... à sept ans

Presse Canadienne  
CORNWALL, Ontario

■ Un garçonnet de sept ans s'est installé seul au volant d'une Buick 1980, hier, et s'est rendu jusqu'à l'école après s'être plaint du temps pluvieux auprès de sa mère.

«Jason est sorti, puis est revenu et m'a dit: 'Maman, il pleut dehors', a raconté Mme Judith Riche. «Je lui ai dit: 'Ton autobus s'en vient. Retourne dehors et attends'».

Mme Riche a regardé son enfant quitter la maison. Quelques instants plus tard, elle a entendu un gros bruit sourd.

Elle a regardé par la fenêtre et, à sa grande stupeur, a vu la voiture de son conjoint rouler dans la rue.

«Mon garçon conduisait et faisait tout ce qu'un conducteur normal doit faire... arrêter, mettre les clignotants», a-t-elle dit lors d'une entrevue

téléphonique, précisant que son fils n'avait jamais conduit de voiture de sa vie.

Mme Riche s'est précipitée à la poursuite de la voiture en courant sur une distance de deux pâtés de maison, «hurlant de toutes ses forces», puis est retournée à la maison pour appeler la police.

Quelques instants plus tard, un policier lui a téléphoné pour la rassurer: son fils était arrivé à l'école sain et sauf.

«Je veux bien croire qu'il est tout petit, mais il a réussi à se rendre d'une façon ou d'une autre», a déclaré le sergent Garry Derochie. «Nous ne savons pas trop quoi faire avec cette histoire». M. Derochie a dit que le garçon avait heurté la porte du garage quand il a tenté de reculer avec la voiture.

«Nous prenons cette affaire en riant — il n'y a rien que nous puissions véritablement faire.»

## Demain dans La Presse

- **TOURISME** : Si vous avez le goût de passer vos vacances au Québec et revoir le Saint-Laurent, François Trépanier propose un itinéraire de 14 jours pour redécouvrir une campagne dont vous avez peut-être oublié le charme.
- **ÉCONOMIE** : Claude Picher a rencontré des entrepreneurs qui nous font part des désillusions du REA.
- **CINÉMA** : Denis Arcand explique à Luc Perreault que pour son film *Jésus de Montréal*, il a essayé de comprendre d'où il venait, et à quoi il croyait.
- **BRICOLAGE** : Vous avez des problèmes avec le moteur à essence de votre tondeuse? Yves Mondoux vient à votre aide dans le cahier Habitat.

La Quotidienne à trois chiffres 750  
Tirage d'hier à quatre chiffres 5455



19-5-01

Le vendredi 12 mai 1989

## LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	7	12	Boston	7	13
Outaouais	7	12	Buffalo	5	11
Laurentides	7	12	Chicago	2	15
Cantons de l'Est	10	14	Miami	21	31
Mauricie	8	12	New York	8	12
Québec	8	12	N.-Orléans	17	24
Lac-Saint-Jean	8	12	Pittsburgh	7	10
Rimouski	5	12	S. Francisco	10	17
Gaspésie	5	12	Tokyo	24	30
Bas-Caraïbe	5	12	Oslo	2	13
Sept-Îles	5	10	Paris	13	20
			Buenos Aires	9	20
			Copenhague	5	14
			Genève	12	18
			Hong Kong	27	30
			Le Caire	18	30
			Lisbonne	15	21
			Londres	11	17

## L'apprentissage de l'anglais est aussi difficile que celui du français

Presse Canadienne

■ Les étudiants francophones ne sont pas les seuls à avoir de la difficulté à apprendre leur langue. Selon la Fédération autonome du collégial (FAC), regroupant 14 syndicats de cégeps dont trois anglophones, plus de 70 p. cent des élèves de langue anglaise du secteur collégial maîtrisent mal l'anglais.

La présence de nombreux élèves allophones dans les collèges anglophones accentue là aussi les problèmes reliés à l'apprentissage de la langue usuelle, comme c'est le cas dans le réseau des cégeps français, a indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, le président de la FAC, M. Guy Larocque.

Au collège anglophone Dawson, à Montréal, des tests de connaissances linguistiques soumis aux nouveaux élèves montrent que 70 à 80 p. cent de ceux-ci ne satisfont pas aux exigences de lec-

ture de niveau collégial, note la fédération. Au moins un tiers des étudiants ont besoin d'un encadrement spécial pour développer leurs capacités linguistiques.

Les étudiants arrivent dans les cégeps mal préparés et les professeurs, qui doivent enseigner à environ 180 jeunes durant une semaine, n'ont pas le temps de s'occuper des ceux qui manifestent des difficultés, explique M. Larocque.

«On n'apprend pas une langue simplement en écoutant un cours. Ce qu'il faut faire c'est pratiquer, de façon à ce que l'élève reçoive un feedback de la part du professeur», ajoute-t-il.

Des enseignantes de collèges anglophones de Montréal sont aussi venues dénoncer la situation, soulignant qu'il est essentiel de bien maîtriser la «langue d'apprentissage» si l'on veut avoir accès à la connaissance dans d'autres domaines, comme les sciences et les mathématiques.

## Où donner son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Sainte-Rose, Laval: Commission scolaire des Mille-Îles, école Curé-Antoine-Labelle, 216, boulevard Marc-Aurèle Fortin, de 13 h 30 à 20 h 30;
- à Saint-Lazare: parrainée par le Club Optimiste Saint-Lazare, école Auclair, gymnase, 1550, boulevard des Cèdres, de 15 h à 20 h;
- à Kahnawake: Centre de la jeunesse, de 15 h à 20 h 30.

# La STCUM renforce la surveillance dans le métro

## Installation de 110 caméras dans 12 stations et 30 agents de la paix de plus

BRUNO BISSON

En signant un nouveau contrat de travail de deux ans avec ses agents de la paix, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a procédé à un réaménagement de ses effectifs qui augmentera le nombre d'heures de surveillance dans les transports en commun.

Cette réorganisation, combinée à l'installation de 110 caméras de surveillance dans 12 stations de métro, vise à augmenter le sentiment de sécurité des usagers qui s'est passablement érodé à la suite d'une série d'incidents violents qui ont notamment coûté la vie à deux jeunes hommes dans des autobus, en mars dernier.

Selon la STCUM, 30 agents de la paix affectés à la protection des

édifices de la Société, seront réaffectés à la surveillance du métro et des autobus, portant leur nombre à 137.

La surveillance des trois garages souterrains, du siège social, du poste d'entretien Youville et du centre de commande du réseau de la STCUM, sera par ailleurs confiée, d'ici septembre, à une entreprise privée.

De plus, 110 caméras en circuit fermé seront installées, d'ici le printemps 1990, dans 12 stations de métro, principalement celles où se croisent au moins deux lignes du réseau (Berri-UQAM, Snowdon, Lionel-Groulx et Jean-Talon).

La « ligne orange » — la numéro 2 — du métro semble inquiéter plus particulièrement les autorités de la STCUM puisqu'outre les quatre stations de transit, la

majorité de celles où seront installées des caméras sont situées sur la ligne numéro 2: Henri-Bourassa et Jarry, dans le Nord, Lucien-L'Allier, au centre-ville, Place-Saint-Henri dans le Sud-Ouest et Villa-Maria et Plamondon dans le secteur Côte-des-Neiges.

Les stations McGill et Atwater, situées sur la « ligne verte » — numéro 1 — dans la partie ouest du centre-ville, seront également équipées de caméras.

Des écrans de surveillance seront placés à la vue du public, à l'extérieur de la loge des chauffeurs. Elles permettront de visualiser et d'enregistrer les incidents (vols, bagarres, etc.) susceptibles de déranger la quiétude des voyageurs.

L'ensemble de ces mesures entraînera une dépense globale de

\$310 000, d'ici septembre prochain. Une campagne de publicité visant à mieux identifier les niches d'urgence munies de téléphones et de microphones entraînera une dépense de \$100 000. Les caméras et écrans de surveillance coûteront \$30 000, tandis que l'implantation du système et les coûts reliés au déplacement des effectifs occasionneront des frais de \$180 000.

Les chauffeurs sont sceptiques

Lors d'un entretien au téléphone avec *La Presse*, hier, le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la STCUM, M. Maurice Vézina, s'est montré fort sceptique quant à l'impact de ces mesures de sécurité.

Il a notamment mis en doute

les intentions réelles de la STCUM concernant l'installation de caméras en circuit fermé dans les stations.

« Je suis convaincu que la STCUM a un autre objectif que la sécurité des usagers, a-t-il dit. Vous pouvez l'écrire, nos membres n'accepteront jamais de se faire surveiller par des caméras », laissant entendre par là que la STCUM tenterait d'« espionner » le travail de ses employés.

M. Vézina s'est également inquiété de voir que la protection des immeubles de la STCUM sera confiée à des sous-traitants, estimant que c'est un signe révélateur des intentions de la STCUM de faire plus de place à des entreprises externes.

Quant à la redistribution des heures de travail des agents de

surveillance en deux quarts de 10 heures, à leur réaffectation et à l'augmentation prévue de 60 000 heures de surveillance par année, le président les a qualifiées de « poudre aux yeux ».

« Si on distribue 60 000 heures sur 365 jours, ça ne signifie pas grand-chose, a-t-il dit. Et qu'une équipe d'agents ait quatre stations à surveiller plutôt que huit ne veut pas dire qu'ils pourront intervenir plus vite dans le métro.

« Je suppose que la STCUM considère avoir fait un pas de géant, a-t-il conclu. Je crois plutôt que c'est un bien petit pas. Dans d'autres grandes villes qui possèdent des réseaux de transport de taille comparables, il y a plus d'agents de surveillance. Je crois que la STCUM ne met pas son argent au bon endroit encore une fois. »

## Le curé Sauvé tente une poursuite de \$2 millions contre l'Archevêché

LISA BINSSE

L'abbé Paul Sauvé, curé responsable de la paroisse St. John Brébeuf à LaSalle entre 1975 à 1987 et soupçonné d'avoir détourné \$200 000 de la paroisse durant ses cinq dernières années de ministère, a intenté hier en Cour supérieure une poursuite de \$2 millions contre l'Archevêché de Montréal, pour atteinte à sa réputation.

Agé d'une cinquantaine d'années, l'abbé Sauvé déclare dans la réclamation déposée en Cour supérieure qu'il a décidé de poursuivre la Corporation archiepiscopale catholique romaine de Montréal, Joseph P. Sullivan, le curé actuel de la paroisse, et Frank (François) Mizgala, comptable agréé, après la publication d'articles dans trois quotidiens montréalais, dont *La Presse*.

Ces articles, soutient-il, ont fait état des faits suivants: qu'il serait accusé d'avoir détourné plus de \$200 000 des caisses de l'église alors qu'il était curé de la paroisse; qu'une partie de cet argent aurait servi à financer l'achat d'une maison de campagne et d'un bateau; qu'il aurait accepté de céder à l'église son bateau et la maison de Saint-Anicet, après qu'une vérification des finances de la paroisse eut été faite, mais aurait refusé par la suite de signer les documents légaux concluant cette transaction; qu'un tribunal ecclésiastique trancherait le cas du demandeur et, finalement, que s'il était reconnu coupable, on pourrait lui demander de remettre l'argent détourné, lui retirer sa cure, ou même, au pire, le priver du droit de pratiquer son ministère.

Tous ces faits, peut-on lire dans la poursuite, ont été publiquement rapportés à une réunion paroissiale tenue le 1er mai en présence des représentants de l'Archevêché de Montréal.

L'abbé Sauvé affirme dans sa poursuite qu'en décembre 1988, M. Frank Mizgala, comptable agréé, et Me James W. Hemens, l'ont informé qu'ils avaient la preuve qu'il aurait mal administré la paroisse pour une somme de \$400 000.

### Il cède son bateau et son chalet

Bouleversé, « précipité dans un état de choc et de panique » par ces accusations, il dit avoir pris pour acquis que ces deux personnes lui disaient la vérité. Il a alors accepté de signer un document cédant à la paroisse son bateau et son immeuble à Saint-Anicet.

Il précise dans le document qu'il a administré la paroisse pendant 12 ans pour un budget total d'environ \$2 millions et qu'il a quitté la paroisse depuis presque deux ans.

Il est actuellement responsable de la paroisse St. Augustine de Notre-Dame-de-Grâce.

L'abbé Sauvé allègue dans sa poursuite qu'au mois de décembre 1988, il a fourni toutes les explications requises pour démontrer comment les sommes d'argent avaient été dépensées. Il a aussi démontré que la somme en question n'était pas de \$400 000 mais plutôt d'environ \$200 000.

Il y affirme également que sa maison de campagne a été achetée avec de l'argent provenant de la vente d'une maison héritée de ses parents et qu'il a payé son bateau avec son argent personnel.

Outre la somme de \$2 millions, l'abbé Sauvé exige des excuses publiques, notamment par la voie des journaux.

Le 5 mai, le chancelier de l'archevêché, Mgr Neil Willard, a déclaré à *La Presse* que des représentants de l'archevêché et de la paroisse avaient décidé de soumettre cette affaire au tribunal ecclésiastique. Le tribunal devrait rendre sa décision dans quelques mois.



Fondé en 1935, le Musée historique canadien — ou Musée de cire — ferme ses portes quatre ans après les célébrations de son 50e anniversaire.

PHOTOS La Presse

## Le Musée de cire ferme ses portes

### Les collections prennent le chemin de Québec

PIERRE ROBERGE  
Presse Canadienne

Une institution de la vie culturelle montréalaise a reçu mercredi ses derniers visiteurs. Le Musée historique canadien — mieux connu sous le nom de Musée de cire — vient de fermer et il a cédé ses collections au Musée de la civilisation, de Québec.

L'un des fondateurs, Robert Tancrede, a expliqué hier que, vu son âge — il aura 83 ans — et une baisse importante de la fréquentation, « nous avons jugé, Albert Chartier (91 ans), le conseil d'administration et moi, que nous ne sommes plus en état de continuer.

« Par souci de voir préserver l'oeuvre de notre vie, nous avons demandé à un autre musée de prendre le relais », a expliqué M. Tancrede. Les contacts avec le Musée de la civilisation remontent à février 1988.

Quelque 200 pièces en cire, soit surtout des têtes de personnages, prendront donc le chemin de l'entrepôt du musée, à Vanier, en banlieue de Québec. Au Musée de la civilisation, situé près de la Place Royale, elles pourront éventuellement être exposées.

L'édifice du Musée historique canadien, chemin de la Reine-Marie, a été vendu. Les acheteurs ont assuré qu'ils le maintiendront en état, signale M. Tancrede, sauf peut-être pour percer des fenêtres car ses longs murs sont aveugles.

Le Musée de cire se trouve dans le rayon de protection de l'oratoire Saint-Joseph ainsi que



Robert Tancrede

dans le territoire patrimonial du mont Royal, ce qui exige des études et délais pour pouvoir modifier son allure.

Selon le conseiller municipal du district Côte-des-Neiges, Abe Limonchik, des projets immobiliers ont déjà été déposés pour ce site dont un de six étages.

Ouvert en 1935, le Musée de cire a déjà eu de belles années avec 300 000 et 350 000 entrées. Mais l'abandon il y a deux ans de l'arrêt systématique des autobus de touristes, souligne M. Tancrede, a fait chuter la fréquentation; on n'en a compté que 33 500 en 1988.

### Le frère pose

À l'été de 1936, soit quelques mois avant sa mort, le frère An-

dré (né Alfred Bessette) avait posé pour le sculpteur Albert Chartier, qui a réalisé sa tête dans la cire. Le musée devait s'avérer un complément naturel à l'oratoire qui achevait de s'édifier non loin.

Deux Français, Robert Tancrede, peintre et architecte, et son ami Chartier (toujours rattaché au musée Grévin, de Paris) avaient créé en 1934 l'institution, avec l'appui de l'architecte montréalais Paul Lemieux (il a entre autres dessiné le marché Atwater).

Pour sa part Richard Dubé, directeur des collections au Musée de la civilisation, a signalé que les têtes en cire, regroupées dans 28 scènes, sont celles de pionniers de la Nouvelle-France: Cartier débarquant à Gaspé, Maisonneuve, Marguerite Bourgeoise, Lévis brûlant ses drapeaux dans l'île Sainte-Hélène, Jeanne Mance et son hôpital.

Dans les plus récentes, il y a le cardinal Paul-Émile Léger en compagnie de Jean-Paul II, de Gaulle, des présidents des États-Unis. On trouve aussi des moments de l'Histoire Sainte avec des scènes des catacombes à Rome.

Le démontage et le transport des pièces sont des opérations délicates, souligne M. Dubé. Le musée prévoit que ça coûtera entre \$15 000 et \$20 000.

Même si les pièces de cire relèvent d'une « perspective périmée », dit-il, le Musée de la civilisation les prend pour « leurs unicité et valeur, elles sont témoins d'un phénomène urbain propre à Montréal et de sa culture de masse ».

## La situation revient à la normale à la STL

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après une absence de près de 21 heures, les autobus de la Société de transport de Laval ont repris la route en fin d'après-midi hier. Les chauffeurs se sont ainsi conformés à une ordonnance du Conseil des services essentiels.

La direction de la STL qui condamne ce geste affirme que la situation aurait pu revenir à la normale quelques heures à peine après le débrayage si le syndicat l'avait voulu.

Lors de la ronde de négociations — de 22h, mercredi, à 6h hier matin — qui a suivi le débrayage des chauffeurs, le représentant du conseil a suggéré que la direction de la STL sursoie à la directive de suspendre un chauffeur pour une période de 20 jours pendant que le cas serait soumis à un arbitre. La STL a accepté cette suggestion, mais pas le syndicat ce qui a fait durer l'arrêt de travail privant ainsi 50 000 usagers de transport.

Finalement, huit heures plus tard, dans l'ordonnance, la prési-

dente du Conseil des services essentiels, Mme Madeleine Lemieux, stipule que la suspension du chauffeur est levée temporairement afin de permettre à un arbitre de se pencher sur cette affaire qui a eu pour conséquence de tenir en otage une grande partie de la population lavalloise.

Le chauffeur a été suspendu par l'ancien président du syndicat, M. Louis Prévost, maintenant responsable de la section transport, parce qu'il a refusé de se plier à une directive d'un inspecteur sur un détour dans le trajet. Le chauffeur, comme ses collègues, soutient que ce détour était dangereux.

Un porte-parole de la STL, M. Pierre Desjardins, a déclaré que les chauffeurs qui ont quitté leur travail ne seront pas payés.

Pour sa part, le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, a indiqué qu'un recours collectif, semblable à celui du 17 janvier sur la Rive-Sud, sera probablement intenté contre le syndicat. Dans le premier cas, le syndicat a été condamné à payer \$100 000 aux usagers, décision qui a été portée en appel.

## Les poupées gonflables et les vibrateurs sont-ils obscènes?

SUZANNE COLPRON

Tolérable, la vente de poupées gonflables et de vibrateurs dans les boutiques spécialisées? Oui: 39 p. cent. Non: 22 p. cent. Pas d'opinion: 37 p. cent.

Ces chiffres ressortent d'un sondage effectué auprès de 1 075 personnes par la firme Léger-Léger, dans le but d'évaluer le niveau de tolérance de la population à l'égard de la circulation des objets à caractère sexuel.

Ils ont été divulgués hier, en Cour municipale, par M. Jean-Marc Léger, témoin de la défense à la deuxième journée du procès de M. Claude Moreau, propriétaire de la boutique Ultramax, au 11 ouest, rue Sainte-Catherine. M. Moreau fait face à deux accusations de possession d'objets obscènes pour en faire le commerce.

En août dernier, la police de la CUM a effectué trois perquisitions dans son commerce et saisi pour la septième fois, en trois ans, des objets dont la vente est prohibée.

« Il appert qu'une majorité de la population tolère ou est indifférente à la vente de matériel érotique », a fait valoir le témoin-expert.

À la question: Comment réagiriez-vous si vous appreniez que votre voisin possède des objets sexuels? 88 p. cent des répondants ont dit qu'ils continueraient à le fréquenter parce que cela est du domaine de la vie privée. Deux p. cent ont indiqué qu'ils cesseraient de le voir à moins qu'il ne se débarrasse de ces objets, et six p. cent ont dit qu'ils ne le fréquenteraient plus.

Seulement 15 p. cent des gens ont admis trouver intolérable que leurs voisins achètent, pour leur consommation personnelle, du matériel érotique, comme des poupées gonflables, des prothèses ou des vibrateurs ayant la forme d'organes sexuels.

Quarante p. cent des personnes interrogées n'en pensent pas moins que les boutiques spécialisées dans la vente d'objets érotiques jouent un rôle inutile.

### La notion de tolérance

La pertinence de toutes ces questions a été longuement débattue en cour par l'avocat de la poursuite, Me Yves Briand, selon qui le témoignage de M. Léger est inadmissible. Me Briand a fait valoir au juge Pigeon que le sondage, préparé à la demande de l'avocat de la défense, ne peut être accepté comme élément de preuve, parce que les personnes qui y ont participé ne peuvent être contre-interrogées par la poursuite.

Le juge Pigeon a accepté de prendre l'objection de Me Briand sous réserve et de se prononcer sur la question à la fin du procès, qui doit se poursuivre le 14 juin. Entretemps, il a permis à M. Léger de poursuivre son témoignage et accepté le document en preuve.

La cour doit décider si les objets érotiques saisis chez Ultramax sont obscènes. Pour ce faire, elle doit passer par l'interprétation de l'ancien article 159 du code criminel. L'exploitation de publications et objets sexuels est indue, aux yeux de la loi, lorsque la population ne les tolère plus, a expliqué l'avocat de la défense, Me Pierre-Louis Trudeau. « C'est un des rares cas dans le code criminel où la norme de droit est l'intolérance », a-t-il souligné.

On se souviendra que dans la célèbre affaire du Pussy Cat, la décision du juge Pierre Fontaine, permettant à un client de se masturber devant une fille nue, était justement basée sur le niveau de tolérance du Canadien moyen. Selon le juge Fontaine, les Canadiens accepteraient maintenant ce genre de « nouveautés érotiques ».

## Une toile de Riopelle volée dans une galerie du centre-ville

Une huile sur toile du peintre québécois Jean-Paul Riopelle, d'une valeur estimée à \$100 000, a été volée hier matin à la Galerie Claude Lafitte située au 1446 ouest, rue Sherbrooke, dans le centre-ville de Montréal.

Trois hommes auraient pris part à ce vol survenu vers 9h 15 du matin.

Selon la police, deux des trois hommes occupaient le personnel de la galerie pour détourner leur attention pendant que le troisième décrochait la toile du mur et s'enfuyait.

Des témoins croient que les suspects ont pris la fuite à bord d'une voiture grise de marque Audi ou Cressida.

La toile volée mesure 73 centimètres par 100 et ne porte pas de titre.

## Trois hommes arrêtés et 20 kilos de cocaïne saisis au Terminus Voyageur

BRUNO BISSON

Deux hommes ont été arrêtés au terminus Voyageur du centre-ville de Montréal, tôt hier matin, alors qu'il s'appretait à monter dans un autobus à destination de Vancouver, transportant avec eux deux valises rouges bourrées de 20 kilos de cocaïne.

Les enquêteurs de la division de la répression du banditisme de la SQ ont appréhendé un troisième suspect, quelques heures plus tard, relativement à cette affaire. La valeur de revente de ces 20 kilos de poudre blanche a été esti-

mée par la SQ à environ \$14 millions.

Les deux hommes interceptés au terminus sont un Québécois de 42 ans et un homme d'origine italienne de 65 ans. Le troisième individu, âgé de 56 ans, est aussi d'origine italienne et serait bien connu des policiers. Tout comme ses deux présumés complices, il était résident de Montréal.

La SQ soupçonne que les trois hommes font partie d'un réseau de trafiquants en raison de la quantité de drogue saisie et de leur destination, Vancouver. Interrogé à savoir s'il n'aurait

pas été préférable d'attendre que les deux voyageurs prennent contact avec d'autres trafiquants sur la côte du Pacifique, un porte-parole de la SQ, M. Michel Martin, a expliqué que les enquêteurs craignaient que la drogue soit remise à des complices quelque part entre Montréal et Vancouver.

M. Martin a ajouté que l'enquête ayant mené à l'arrestation de ces trois hommes est en cours depuis plusieurs semaines et n'est pas encore terminée.

Les trois hommes devraient comparaître aujourd'hui pour répondre à des accusations de possession et de trafic de stupéfiants.

# L'état de santé des Montréalais est inférieur à celui des autres Québécois

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ L'état de santé des Montréalais est inférieur à celui des autres Québécois. Les plus mal en point de toute la province, physiquement et mentalement, sont toutefois les gens de milieux défavorisés et les femmes du Grand Montréal, même si elles affichent de meilleures habitudes de vie que le reste de la population.

Voilà quelques-uns des résultats qui ressortent du document « La région de Montréal se porte-t-elle mieux que le reste du Québec? », qui présente les résultats d'une enquête faite auprès de 4 600 habitants du Grand Montréal — les municipalités de l'île de Montréal et de Laval — en les comparant aux résultats de l'enquête Santé-Québec, menée à l'échelle de la province auprès de 32 000 répondants, en 1987.

Ce document a été préparé par une équipe de médecins et de chercheurs du Regroupement des départements de santé communautaire du Montréal métropolitain, en collaboration avec le Comité régional de connaissance/surveillance de l'état de santé de la population. Son but est d'orienter les politiques des DSC durant les prochaines années.

Les résultats de cette étude démontrent, donc en premier lieu, que les habitants de la région montréalaise sont en moins bonne santé mentale que le reste des Québécois.

À Montréal, une personne sur 20 a déjà tenté de se suicider contre 1 personne sur 32 dans le reste du Québec. En majorité, ce sont les jeunes de 15 à 24 ans, principalement des femmes, qui sont passés aux actes. De plus, c'est à Montréal que l'idée de se suicider est la plus populaire, quel que soit l'âge ou le sexe de la population. C'est à Montréal aussi qu'on dénote le plus importante taux de « détresse psychologique », état

## Les personnes âgées aussi se suicident

LIA LÉVESQUE  
de la Presse Canadienne

■ Il y a autant de personnes âgées qui songent au suicide que dans les autres groupes de population. Mais on n'en parle guère, comme si c'était moins grave.

Les personnes âgées constituent pourtant une « clientèle à risque » pour le suicide, au même titre que les jeunes, affirme Paul C. Veilleux, psychologue au Centre d'intervention de crise et à la Cité de la santé, à Laval, qui animait un atelier sur le suicide chez la personne âgée, hier, au congrès de la Corporation professionnelle des psychologues, à Montréal.

Le suicide chez les adolescents, lui, fait la une des journaux. « Mais quand entend-on parler du suicide chez les personnes âgées? », interroge M. Veilleux. Pourtant, il semble que ce soit là une réalité bien connue.

On parle des jeunes parce qu'on croit qu'avec eux, il y a quelque chose à faire », alors qu'avec les personnes âgées, on démissionne un peu, comme si c'était moins grave d'attendre à ses jours à 65 ans, à 85 ans.

Des personnes âgées, déjà surmédicamentées, ont la voie facile, soulignaient des psychologues durant l'atelier. Certains ne peuvent vivre des deuils consécutifs. D'autres vivent difficilement un veuvage après 40 ans avec le même conjoint, deviennent dépressifs. Pour d'autres, ce sera la solitude chronique, l'isolement, puis un élément déclencheur.

La tentative de suicide n'est pas toujours une tentative de mourir: elle sera parfois une demande d'être écouté, pris en charge, aimé, pris au sérieux.

D'autres choisiront ce qu'un psychologue dans la salle appelait « le suicide indirect ». Il racontait le cas d'un homme âgé, apathique, parlant à peine, qui a décidé de mourir en cessant de s'alimenter. Au centre, on lui a proposé des solutés, on a cherché à le convaincre de s'alimenter: rien à faire. Il ne voulait plus vivre, après être devenu veuf et n'ayant ni ami ni famille.

Plus que les autres catégories d'âge encore, les personnes âgées hésitent à consulter un psychologue quand elles éprouvent des problèmes. Leur première réaction: « Je ne suis pas fou. Je n'ai pas besoin de ça. » Elles ont peur et trouvent ce psychologue bien jeune pour avoir une bonne expérience de vie comme elles.

Les psychologues qui ont affaire aux personnes âgées suicidaires ou avec des problèmes psychiatriques ont souligné l'énorme difficulté qu'ils éprouvent à faire admettre ces personnes âgées à l'urgence ou à l'hôpital. « Les hôpitaux n'en veulent pas », a clamé l'un d'entre eux. « Ils les retournent à la maison sans nous le dire », se plaint un autre psychologue. « Le seul moyen d'entrer à l'hôpital pour ces personnes, c'est d'y entrer avec la police », s'exclame un troisième.

d'âme associée à la dépression, l'anxiété et même l'agressivité. La recherche démontre aussi que ces problèmes sont plus fréquents chez les moins nantis.

De plus, c'est à Montréal que se consomme le plus de drogue, où une personne sur quatre en fait usage, contre une sur cinq ailleurs. Par ailleurs, la consommation d'alcool est à peu près égale partout dans la province, où environ 60 p. cent de la population se classe « buveur habitué ».

Notons cependant que les Montréalais fument moins que le reste des Québécois — 33 p. cent contre 34,1 p. cent — mais de façon générale, les non-fumeurs forment désormais au moins les deux tiers de la population. Les jeunes sont aussi moins enclins au tabagisme à Montréal.

Mais, que ce soit la drogue, l'alcool et la cigarette, les hommes se retrouvent en tête de liste des consommateurs.

« Ces résultats sont désarmants, quand on cherche à dresser un tableau global de la qualité de vie en région métropolitaine », a commenté le Dr Louis Drouin, président du regroupement des DSC du Montréal métropolitain.

Mais les Montréalais ne sont pas seulement en mauvaise santé mentale, ils affichent aussi certains problèmes de santé physique, variant encore selon leur sexe et leur revenu.

À Montréal, 58 p. cent de la population affirme souffrir d'au moins un problème de santé. Seulement 53 p. cent de la population québécoise se plaint du même problème. Dans la région montréalaise, ces malades sont surtout des femmes. Qui plus est, bon nombre d'entre elles ont entre 25 et 44 ans.

Les problèmes de santé acrus des Montréalais pourraient s'expliquer par leur habitudes de vie, qui sont plus mauvaises qu'en province, suggèrent les chercheurs. Pourtant, les femmes ont en général de meilleures habitudes de vie que les hommes, ce qui ne les empêche pas d'être en moins bonne santé.

Les Montréalaises font cependant piètre figure, comparativement à leurs consœurs du reste de la province, au chapitre de la prévention des maladies spécifiquement féminines. Mais ce sont les femmes à faible revenu et peu

éduquées qui se préoccupent le moins de passer des tests de dépistage du cancer du sein et du col utérin.

Généralement, à Montréal, les

personnes défavorisées économiquement sont les plus touchées par la maladie. Arthrite, rhumatisme, maux de tête, maladies de peau, troubles mentaux, rhumes

des foies et allergies sont les problèmes les plus fréquents. Selon les chercheurs, les caractéristiques démographiques de Montréal, où se trouve une plus

forte concentration de personnes défavorisées et âgées, où les familles sont plus « éclatées », peuvent expliquer certaines de ces disparités.

### ENSEIGNANTS • ENSEIGNANTES

## LE MERCREDI 31 MAI 1989 LE CINÉMA EN FÊTE DANS La Presse



Pour souligner les trois grandes expositions sur le cinéma en vedette cet été au Palais de la Civilisation, La Presse publiera un cahier spécial dans son édition du mercredi 31 mai 1989.

Découvrez la magie des décors de l'exposition-spectacle CITES-CINES, la splendeur des costumes d'Hollywood et la poésie de l'oeuvre de Claude Jutra.

De plus, La Presse/Education vous propose une stratégie pédagogique permettant d'utiliser le contenu du cahier spécial comme source d'apprentissage pour vos élèves. Ces derniers pourront mieux saisir la portée de l'événement et jouir davantage de leur visite des expositions.

**COMMENT RECEVOIR LE CAHIER SPÉCIAL AINSI QUE LA STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE?**

Dans le cadre du programme « Journal en classe », nous offrons aux enseignants la possibilité d'obtenir des exemplaires de La Presse à moitié prix. Pour recevoir le cahier spécial, il vous suffit donc de commander, pour votre classe l'édition de La Presse du mercredi 31 mai 1989 (une commande d'au moins 15 exemplaires est requise).

**POUR COMMANDER:  
285-7296**

Date limite: le mercredi 24 mai 1989 à 12 h

**GAGNEZ UNE VISITE GUIDÉE INOUBLIABLE POUR VOUS ET VOTRE CLASSE**

Parmi ceux qui commanderont 15 exemplaires et plus, un tirage sera effectué et trois enseignants ou enseignantes gagneront une visite guidée de l'exposition CITES-CINES avec leur classe (maximum de 32 élèves par classe).

**COMMENT PARTICIPER?**

En commandant, avant le 24 mai, au moins 15 exemplaires de l'édition du 31 mai. Le tirage sera fait le 25 mai et les gagnants seront prévenus par téléphone. Les arrangements pour la visite de l'exposition seront pris avec les responsables du Palais de la Civilisation.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, communiquez avec Céline Landry au: 285-6890 ou avec Diane Saint-Germain au: 285-6960**



# ATTRAPEZ-LA!

## LA VENTE D'INTÉRIEUR CROWN DIAMOND



Latex d'intérieur  
Fini mat  
Blanc (01-009)

**21<sup>48</sup>\$\***

ou moins les 4 litres



Latex d'intérieur  
Semi-lustré  
Blanc (01-109)

**25<sup>48</sup>\$\***

ou moins les 4 litres



Monocouche China White  
Latex d'intérieur  
Fini semi-lustré  
Super blanc (01-100)

**27<sup>48</sup>\$\***

ou moins les 4 litres



**Platine**  
La nouvelle tendance en décoration  
Latex acrylique d'intérieur  
Fini platine  
Blanc (01-809)

**26<sup>48</sup>\$\***

ou moins les 4 litres



*Coucoune en toute confiance!*

\* Teintes pastel (base blanche) du système Avant Garde offertes moyennant un léger supplément. Cette offre se termine le 30 juin 1989.

<b>Brico Centre</b>		KIRKLAND MONTREAL LASALLE ANJOU	694-1173 270-2110 366-3994 353-8861	LONGUEUIL BROSSARD LAVAL	468-4434 672-0722 688-8320	<b>Val Royal</b>	CARTIERVILLE TERREBONNE BELOEIL	333-8140 471-1122 467-3358
<b>CENTRE-SUD</b>	<b>LAVAL</b>	<b>POINTE-AUX-TREMBLES*</b>		<b>RIVE-SUD</b>	<b>ROSEMONT</b>			
Guy Trouve-Tout Enr. 1359, Ontario est Montréal, Qc 525-5620	Goineau et Bousquet 2121, boul. Labelle Chomedey (Laval) Qc 682-9090	Latendresse & Fils Inc. 12820, Sherbrooke est Pointe-aux-Trembles, Qc 498-7455		Quincaillerie J. Lebeault Inc. 193, St-Charles ouest Longueuil, Qc 646-5530	Quincaillerie A. Lalonde Ltée 3113, Masson Montréal, Qc 728-3637			
<b>HOCHELAGA-MAISONNEUVE</b>		<b>TÉTREAULTVILLE</b>		<b>LONGUE-POINTE</b>		<b>MONTREAL-NORD</b>		
Quincaillerie Paul Rivet Inc. 4041, Ste-Catherine est Montréal, Qc 526-2857	Goineau et Bousquet 164, boul. des Laurentides Pont-Viau (Laval) Qc Tél.: 667-9770	Latendresse & Fils Inc. 11837, Notre-Dame est Pointe-aux-Trembles, Qc 645-8874		Quincaillerie J.C. Cartier Inc. 2098, Ste-Hélène Longueuil, Qc 651-0568		Quincaillerie J.P. Berthelet 2199, Marie-Anne est Tél.: 525-4933 2534, Beaubien est Tél.: 727-5009 Montréal		
<b>L'ASSOMPTION</b>		<b>SECTEUR VERDUN</b>		<b>PLATEAU MONT-ROYAL</b>		<b>REPENTIGNY</b>		
Matériaux Charles Godfrind Inc. 1156, Bas l'Assomption Nord L'Assomption, Qc 589-2201	Matériaux Millwork Ltée 3838, St-Martin Chomedey (Laval) Qc 688-3082	Colobar de Pont-Viau Enr. 357, boul. des Laurentides Pont-Viau (Laval) Qc 667-7200		Quincaillerie Ste-Claire 9215, Sherbrooke Montréal, Qc 351-5970		Quincaillerie Paul Rivet Inc. 5771, rue de Marseille Montréal, Qc 255-7472		Quincaillerie Classique Inc. 12275, boul. Rolland Montréal-Nord, Qc 323-2114
<b>TERREBONNE</b>		<b>VILLERAY</b>		<b>CROWN DIAMOND</b>		<b>CROWN DIAMOND</b>		
Quincaillerie J. Raymond 1093, St-Louis Terrebonne, Qc 471-1809	Laurier Décor 5200, Avenue Verdun Verdun, Qc H4N 1K1 769-9278	Laurier Décor 1216, Bélanger est Montréal, Qc 272-1286		Jacques Adam Inc. 1950, Laurier est Montréal, Qc 521-6250		Centre de Rénovation Prud'homme Inc. 444, Notre-Dame Repentigny, Qc 654-6666		

## Parti civique: anciens et nouveaux s'affrontent

AGNÈS GRUDA

La lutte pour la présidence du Parti civique se jouera, à compter de ce soir, entre un avocat qui vient tout juste de joindre les rangs de la formation politique et un banquier de la «vieille garde».

Maurice Forget, jeune quarantaine, associé au cabinet d'avocats Martineau Walker, a adhéré au Parti civique il y a un mois, juste à temps pour pouvoir monter dans le ring. Recruté par le conseiller Nick Auf der Maur, M. Forget, qui a siégé au sein d'innombrables conseils d'administration et prétend avoir ses «entrées» dans tous les milieux, fait partie de la faction qui souhaite rajeunir et moderniser le parti.

Son adversaire Jean Lapostolle, un homme dans la soixantaine diplômé des HEC, qui a fait carrière dans les milieux bancaires, est déjà membre de l'exécutif du Parti civique. Compagnon de route du tandem Drapeau-Lamarre, il a joint le parti en 1978 et a siégé comme conseiller à l'hôtel de ville de 1978 à 1982.

La façon dont les deux factions ont lancé leur campagne à la présidence illustre à elle seule leurs différences.

Mercredi dernier, M. Lapostolle a rassemblé les «anciens» — dont l'ex-vice-président du comité exécutif de la Ville, Pierre Lorange, dans un hôtel de l'Est de Montréal. La réunion s'est tenue à huis clos et les journalistes ont été gentiment priés de quitter les lieux avant le discours du candidat.

Hier, c'était au tour de M. Forget de mousser sa candidature. Ce dernier a cependant choisi de convier les médias à une conférence de presse, au cours de laquelle il a tenté de minimiser les divisions qui déchirent le parti.

Accompagné du nouveau conseiller Serge Sauvageau et de Fernand Joubert, un vieux militant du parti, Maurice Forget n'a pas voulu expliquer en quoi sa philosophie diffère de celle de son adversaire. Mais il n'a pas manqué d'écorcher au passage ceux qu'il a qualifiés de «noyau d'irréconciliables» qui tentent, selon lui, de faire revenir le parti aux temps de la petite clique fermée.

«Si je suis élu, les irréductibles vont certainement abandonner le parti», a assuré M. Forget, qui a soigneusement évité d'identifier les membres de ce noyau. M. Joubert estime d'ailleurs que son adversaire Jean Lapostolle n'est pas à proprement parler «irréconciliable», et qu'il pourrait se rallier si jamais la faction «progressiste» devait l'emporter demain.

En plus d'être un président, les 175 délégués du parti sont appelés à choisir les six autres membres de l'exécutif: quatre vice-présidents, un secrétaire et un trésorier.

Chaque candidat se présentera donc ce week-end avec une équipe de «colistiers». Celle de M. Forget regroupe entre autres des hommes comme Robert Keaton et Pierre Gagnier.

Une fois son président choisi, le Parti civique devra s'atteler à refaire son unité et à trouver le candidat qu'il présentera à la mairie en novembre 1990.



Maurice Forget



Jean Lapostolle

## Les menaces de suspensions de la STRSM pourraient «faire sauter la marmite»

PIERRE BELLEMARE

«La STRSM est en train d'allumer divers foyers de mécontentement au sein de ses employés syndiqués, travailleurs d'entretien comme chauffeurs d'autobus, de façon à justifier l'intervention directe du gouvernement québécois.

«Il semble évident que la direction patronale pose des gestes, ces derniers temps, visant à surchauffer la marmite. Et quand ça va péter pour de bon, le gouvernement aura beau jeu d'adopter une loi spéciale et chercher à amenuiser les droits des syndiqués, en imposant un règlement au litige global à la STRSM, il sera trop tard», affirmait hier Fernand Cléry, conseiller spécial du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), auquel sont affiliés les 600 chauffeurs.

Ceux-ci rouspètent depuis lundi contre la décision patronale de suspendre une centaine de chauffeurs, à compter du 26 juin, si le conflit entre la STRSM et ses 200 ouvriers d'entretien (CSN) devait durer une partie de l'été.

C'est pourquoi le syndicat des chauffeurs, qui songe sérieusement à contester légalement la décision de la STRSM, qu'on apparente à un lock-out touchant des travailleurs étrangers au conflit en cours, a brutalement interrompu cette semaine l'amorce

des négociations enclenchée le 26 avril.

Le SCFP, en quête d'un renouvellement de contrat pour ses chauffeurs depuis le 31 décembre 1987, avait alors soumis ses demandes à l'employeur qui, mercredi, déposait à son tour son cahier de propositions sur la table.

«On n'est tout de même pas pour entreprendre les négociations avec une telle épée de Damoclès au-dessus de nos têtes», estime M. Cléry, en évoquant la suspension possible d'une centaine de chauffeurs, le mois prochain.

Les conseillers juridiques du SCFP épluchent d'ailleurs le Code du Travail, pour tenter de prendre la STRSM en défaut et, «au milieu de la semaine prochaine, on devrait être en mesure de définir les actions légales que nous pourrions mettre en marche», précise M. Cléry.

Du côté des employés d'entretien, en grève depuis le 28 avril, en conformité avec les dispositions de la Loi des services essentiels, les ponts sont rompus depuis plus d'une semaine avec la partie patronale.

L'ancienne administration leur avait accordé, pour une période d'essai d'un an à compter du 1er janvier, une semaine de 32 heures sur quatre jours et une hausse salariale de 4,5 p. cent.

Mais la nouvelle direction, après avoir déchiré cette entente expérimentale non légalement

approuvée, a récemment proposé aux ouvriers d'entretien une semaine de 40 heures sur cinq jours et une augmentation de 3,9 p. cent.

«Cette proposition est ridicule», a déjà confié Claude Leduc, président du syndicat d'entretien. Il attendra le temps qu'il faudra pour obtenir une offre sérieuse de la STRSM, avant de se rassembler à la table des négociations.

Enfin, les membres du comité exécutif de la STRSM se sont réunis hier, au nouveau siège social du boulevard Marie-Victorin, à Longueuil, et leur prochaine assemblée publique est prévue pour jeudi, le 1er juin.

## Claude Lefebvre satisfait de l'entrée en scène de Jean-Paul Théorêt

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire de Laval, Claude Lefebvre, se réjouit de l'arrivée dans la course électorale d'un deuxième candidat à la mairie et il croit que les dirigeants de ce nouveau parti vont remonter le débat qui va se tenir jusqu'aux élections du 5 novembre.

M. Lefebvre, qui demeure chef du Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) jusqu'au 7 juin, qualifie les principaux responsables de cette nouvelle force adverse de «bons amis et de bon monde». Il parle ainsi principalement de Jean-Paul Théorêt, Marc Perron et André Auclair. Ce dernier possède d'ailleurs une carte de membre du PRO, qu'il a promis de retourner au cours des prochains jours.

S'il flatte ces trois adversaires, M. Lefebvre ne tient pas du tout le même langage lorsqu'il parle de Mme Pierrette Roussin et de ses principaux lieutenants, Ronald Bussey et Mike Minicucci. Il traite Mme Roussin, candidate à la mairie du Parti lavallois, de «primaire». Au sujet de M. Bussey, qui fut jadis son bras-droit, il mentionne: «Il a bien beau parler contre ma prime de séparation, mais il ne mentionne pas qu'il recevra toute sa vie une pension annuelle de \$25 000 de Laval.»

Hier, M. Théorêt a annoncé officiellement sa candidature à la mairie et il a présenté M. Auclair comme le premier candidat officiel de son

parti — dont le nom sera connu la semaine prochaine — à un poste de conseiller. M. Perron, qui fut durant 23 ans directeur général de Laval, est le président de ce regroupement. Le coordonnateur de ce parti est Jean Rizzuto.

Lors de la conférence de presse en matinée marquant le lancement officiel de cette troisième force municipale, MM. Théorêt, Perron et Auclair ont rendu hommage au maire Lefebvre. M. Théorêt a même souligné que si le maire actuel de Laval n'avait pas annoncé son départ de la scène municipale, il serait demeuré loin de cette campagne et aurait conservé son poste de député libéral de Vimont. Il va annoncer sa démission, à titre de député, mardi à l'Assemblée nationale.

En fin d'après-midi, M. Lefebvre, en meilleure condition physique (il se remet de trois pontages) que lors de sa dernière rencontre avec la presse la semaine dernière, a remis la politesse à ces trois hommes. Il a ajouté qu'il avait accompli d'excellentes choses avec M. Perron durant huit ans, tout comme avec le député Théorêt au cours des dernières années.

Tout en faisant ses flatteries, M. Lefebvre s'est dit par contre convaincu que M. Gilles Vaillancourt, qui deviendra normalement chef du PRO le 7 juin, va faire un excellent maire à compter du 5 novembre. «Vous allez trouver, poursuit-il que c'est un homme qui a changé.» Selon M. Lefebvre, tous les conseillers du PRO, à l'exception de Marcel Lemay, appuient M. Vaillancourt.

RESTAURANT FAMILIAL  
QUALITÉ, QUANTITÉ ET SERVICE

OUVERT 24 HEURES PAR JOUR

PERMIS COMPLET MAINTENANT 3 ADRESSES STATIONNEMENT GRATUIT

Offres spéciales

**FÊTE DES MÈRES**

POUR OUVRIR L'APPÉTIT  
SOUPE À L'OIGNON MAISON AU GRATIN OU  
PÂTE DE FOIE MAISON AVEC OIGNONS FRITS

ESCARGOTS SUR SALADE CÉSAR

POUR  
Maman

Toutes les mamans et grands-mamans recevront un oeillet

**FILET MIGNON GRILLÉ MAÎTRE D'HÔTEL**  
Servi avec champignons, tomates, piments verts, parmesan, pain à l'ail, choix de pommes de terre, plateaux de condiments.

**1595\$**

**TERRE ET MER CREVETTES ET STEAK**  
Filet mignon grillé et crevettes papillons servis sur lit de riz  
Choix de pommes de terre et plateaux de condiments.

**1495\$**

**CÔTE DE BOEUF AU JUS 1295\$**  
avec pommes de terre au four, légumes chauds, salade verte, pain et beurre.

**P.S. TOUS LES PLATS CI-DESSUS INCLUENT PAIN À L'AIL OU PETITS PAINS ET BEURRE N'oubliez pas notre succulent GÂTEAU AU FROMAGE AVEC FRAISES**

**Maintenant 3 adresses pour mieux vous servir**

3616, BOUL. ST-JEAN  
620-2584  
Dollard-des-Ormeaux

355, LABELLE  
682-0606  
Chomedey, Laval

3100, DE LA CONCORDE  
661-1695  
Centre Duvernay, Duvernay

## La STCUM en quête d'usagers

FLORIAN BERNARD

Les élus de la Communauté urbaine de Montréal et les dirigeants de la STCUM ont divulgué, hier soir, un plan global destiné à augmenter la clientèle du transport en commun à la grandeur du territoire. L'une des principales recommandations du rapport souligne la nécessité de construire de vastes parcs de stationnement, en périphérie, avec un accès gratuit ou presque, pour les usagers du transport en commun.

Le document propose également l'aménagement de voies réservées pour les autobus, notamment dans les secteurs excentriques de l'ouest et de l'est du territoire, de même que des circuits d'autobus express dans l'emprise des grandes artères principales.

Une autre recommandation préconise la desserte de la zone centrale par un traitement préférentiel de la circulation des auto-

bus sur certaines artères principales, au moyen de feux prioritaires, actionnés à distance, et de voies réservées.

Le document explore en outre de nouveaux moyens de financement du transport en commun, dont une contribution des entreprises établies dans certaines zones industrielles déterminées, à faible densité. Les entreprises en question, profitant directement du transport en commun, seraient appelées à défrayer une partie des coûts rattachés à une meilleure desserte de leur territoire.

Enfin, la commission permanente du transport en commun de la CUM entreprendra, l'automne prochain, une vaste consultation auprès du public en vue de connaître l'opinion des usagers quant aux moyens de rendre le métro et les autobus plus efficaces et plus attrayants. Il s'agira de deux journées complètes d'audiences — les 10 et 11 octobre — au cours desquelles les individus et les organismes pourront se faire entendre.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**DÉCISION**

Décision 89-234. Lorenzo Roy, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de «Société-Télévision Ste-Marthe Enrg.», La Martre (Qué.) APPROUVÉ — Renouvellement de la licence de réception de radiodiffusion qui dessert La Martre du 1er octobre 1989 au 31 août 1994. Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa / Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

## Le Congrès annuel de l'Ordre des comptables agréés du Québec

**Retentissant! Haut en couleur, et en ACTION! Leadership par l'action, responsabilité par l'action, engagement par l'action! C'est tout un défi qu'ont à relever les comptables agréés. 29 conférenciers viendront parler de ce défi au Congrès 89. Monique F. Leroux C.A. introduira le thème: «Action, la clé de notre présence dans les affaires». Claude Bébéar, Serge Godin, Jean Labonté, Bernard Lamarre et André Marsan présenteront le défi des échanges internationaux. Michel Lord, Jean Douville F.C.A., Serge Gouin, Rémi Marcoux F.C.A., Serge Racine s'attarderont au défi de la croissance et des acquisitions. Patrick Kenniff soulèvera le défi de Montréal.**

# ACTION

La clé de notre présence dans les affaires

# ACTION

**Jean Campeau, Pierre Goyette F.C.A., Pierre Duguay, Laurent N. Joly C.A., Bruno Riverin et Gérald Tremblay traiteront du défi des marchés financiers. Jacques Daoust, Pierre Dubois, Jean-René Halde et Jocelyn Tremblay relèveront le défi des ressources humaines. Gérald A. Limoges F.C.A., Richard Drouin, G. André Harel F.C.A., Michael A. Mackenzie F.C.A., Charles Perrault, Michael H. Rayner F.C.A. analyseront le défi du Rapport Macdonald. Paul Gobeil F.C.A. clôturera le Congrès avec le défi du Québec. Ces prestigieux orateurs vous convaincront, tous et chacun, de l'importance de passer à l'ACTION, la clé de notre présence dans les affaires.**

Hôtel Bonaventure  
Hilton International  
Centre-Ville  
Montréal

Du 14 au 16 juin 1989  
Pour renseignements  
288-3256

Ordre  
des comptables agréés  
du Québec

## Poursuite de \$25 000 contre la STCUM

LISA BINSSE

■ Un couple de Verdun, Ghislaine Bilodeau et Fernand Chartier, réclame \$25 000 à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) pour des blessures subies par Mme Bilodeau, alors enceinte de quatre mois et demi, dans la station de métro De l'Église. Ces blessures ont provoqué une fausse couche.

Dans la poursuite, déposée hier en Cour supérieure, Mme Bilodeau déclare que l'incident est survenu le 12 mai 1988, vers 19h 15. Le changeur a brusquement interrompu le fonctionnement de la barrière de contrôle au moment où Mme Bilodeau s'y engageait. Mme Bilodeau allègue que le

changeur a interrompu la marche normale du tourniquet bien qu'elle ait acquitté son droit de passage. Ce faisant, Mme Bilodeau s'est cogné violemment l'abdomen contre la barrière. On a dû l'hospitaliser et, malgré les efforts des médecins, cinq jours plus tard, elle perdait son enfant.

Le 19 mai 1988, la STCUM a été avisée que Mme Bilodeau et M. Chartier la tenaient responsable des dommages, tant physiques que psychologiques qu'ils ont subis.

Il y a quelques jours, la société de transport a été requise de payer la somme de \$25 000 plus intérêts. Hier, le couple a demandé au tribunal d'ordonner à la STCUM de payer cette somme pour compenser la perte de l'enfant.

## Bouchard aurait été payé par les frères Pelletier pour le meurtre de Halpin

GERMAIN TARDIF

■ Un homme de 30 ans, qui s'adonnait à des activités criminelles depuis l'âge de 15 ans, a déclaré qu'il a accepté \$1000 que lui avait offert Sylvain Pelletier pour assassiner Patrick Halpin, mission qu'il accomplit le 3 décembre 1982, au domicile de ce dernier, au 7944, rue Du Buisson, à Montréal.

Claude Bouchard, qui avait alors 23 ans et qui venait de sortir de prison, a expliqué, en cour, qu'il a rencontré pour la première fois Richard Pelletier en novembre 1982, et son frère Sylvain quelques jours plus tard.

Le 3 décembre, il reçut un appel téléphonique de Richard Pelletier lui disant que Sylvain voulait lui parler et il se rendit à la brasserie Scoubidou, rue Hoche-

laga, dans une camionnette que conduisait Yvon Leroux.

Bouchard, dont une tante avait un commerce de fleurs, connaissait Leroux parce que ce dernier transportait, à l'occasion, des vendeuses de fleurs dans des cabarets de Montréal.

C'est à la brasserie que Sylvain Pelletier lui fit l'offre de descendre Halpin parce que ce dernier, lui avait-il expliqué, avait « planté » un de ses hommes. Le marché conclu, Bouchard reçut deux sacs, l'un contenant un revolver de calibre .38 chargé, et l'autre, des accessoires de déguisement: lunettes de soleil, moustache postiche, perruque et chapeau.

Leroux l'a reconduit chez où il ressortit vêtu d'une blouse en nylon vert foncé. Après une tournée de reconnaissance, il revint au cabaret pour dire aux frères Pelletier qu'il avait aperçu trois

ombres par la fenêtre. Les deux frères lui dirent qu'il « n'y a rien là » et qu'il n'avait qu'à tirer.

Bouchard retourna donc, toujours conduit par Leroux, sorti, non loin de la maison, s'engagea dans un sentier puis dans une ruelle pour parvenir jusqu'à la porte d'entrée du domicile de Halpin.

Il sonna, on lui ouvrit et il demanda à voir Patrick. Lorsque celui-ci se présenta devant lui, Bouchard parvint, non sans difficulté, à sortir son arme, dit que « c'était un cadeau de Sylvain » et tira trois coups. Atteint, Halpin s'est enfui dans une chambre où Bouchard le suivit et tira une autre balle alors que sa victime était étendue sur le plancher, entre le mur et le lit. Puis, il quitta la maison.

Le meurtrier retourna au cabaret pour annoncer que c'était fait,

se fit payer les \$500 qui lui étaient encore dus pour le contrat et se fit reconduire chez lui par Leroux. Chemin faisant, il jeta les sacs contenant le revolver et les déguisements dans un conteneur à déchets.

Il prit trois douches avant d'aller dormir. Le lendemain, Richard Pelletier est venu le chercher pour l'amener à son chalet de Saint-Calixte. « Il m'a toujours donné de l'argent par la suite », de préciser Bouchard.

Bouchard a déclaré avoir participé au vol du magasin d'alimentation Maxi, à Longueuil. En 1988 il s'avoua coupable d'homicide involontaire pour le meurtre de Halpin et reçut une sentence de sept ans de prison, peine relativement légère étant donné qu'il avait décidé de collaborer avec la police.

Le procès des deux frères Pelletier, sous une accusation de meurtre au premier degré, s'instruit en Cour supérieure devant un jury composé de huit femmes et de quatre hommes, sous la présidence du juge Fraser Martin.

## SAMEDI CHEZ SEARS!

# RABAIS

# 15%

## MODE POUR HOMMES ET ENFANTS

TOUS\* LES VÊTEMENTS HABILÉS ET TOUT-ALLER POUR HOMMES ET JEUNES HOMMES

TOUS\* LES VÊTEMENTS HABILÉS ET TOUT-ALLER POUR GARÇONS

TOUS\* LES VÊTEMENTS POUR BÉBÉS ET TOUT-PETITS

TOUTES\* LES CHAUSSURES POUR HOMMES ET ENFANTS

TOUS\* LES HAUTS, ROBES, TENUES DE NUIT ET PLUS POUR FILLETES

\* Tous les articles à prix ord. étiquetés, sauf marchandise déjà en réclame

# RABAIS

# 10 À 50%\*\*\*

## SUR TOUS LES MEUBLES

Tous les canapés, causeuses, fauteuils, éléments muraux, tables à café, tables de bout et meubles pour audio-vidéo

Tous les mobiliers de salle à manger, tables, chaises, vaisseliers et buffets

Tous les mobiliers de chambre à coucher, commodes, chiffonniers, tables de chevet

Tous les matelas et sommiers Sears-O-Pedic

\*\* Rabais sur les articles à prix ordinaires Sears, à l'exception de la marchandise déjà réduite ou en réclame pendant cette semaine, ainsi que les meubles vendus dans le rayon des vêtements pour enfants.

Prix en vigueur le samedi 13 mai 1989, dans la limite des stocks disponibles

### SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étail' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

## Accusé d'avoir agressé sexuellement une fillette

■ Un individu de Saint-Bruno, âgé de 40 ans, a comparu hier devant le juge Paul-A. Bélanger, au Palais de justice de Longueuil, pour faire face à des accusations d'agression sexuelle sur la fillette que sa femme a eue d'un autre homme.

Il retourne en cour ce matin, après avoir passé la nuit dans une cellule de Parthenais, pour subir son enquête sur cautionnement. La mère de la victime, qui a assisté à la comparution de son mari, semblait visiblement désemparée, tandis que l'accusé, dont la cause est défendue par Me Dominique Larose, a très mal réagi à l'idée d'être emprisonné.

La Couronne, représentée par Me Pascale Ledoux, a porté six chefs d'accusations: agression sexuelle, attouchements sexuels et incitation auprès d'une mineure à toucher le corps d'un adulte.

La victime, maintenant âgée de dix ans, aurait été amenée à pratiquer certains jeux sexuels entre décembre 1987 et le mois dernier.

## Un prévenu s'évade en sautant du deuxième étage

■ Un prévenu s'est évadé mercredi soir du poste de police du district 25 (centre-ville Ouest) de la CUM en sautant d'une fenêtre du deuxième étage où il était interrogé relativement à une série d'introductions par effraction commises récemment dans le centre-ville.

Arrêté plus tôt dans la soirée, le suspect de 36 ans a profité de l'absence d'un enquêteur dans la salle d'interrogatoire, vers 22 h, pour ouvrir la fenêtre et se lancer dans le vide, dans la cour arrière du poste situé à l'angle de la rue Saint-Mathieu et du boulevard de Maisonneuve ouest.

La police croit d'ailleurs qu'il aurait pu se blesser en sautant. L'individu, dont on n'a pas voulu divulguer l'identité pour ne pas nuire à l'enquête en cours, possède un lourd dossier criminel. Il était sorti de prison, il y a trois mois, après avoir purgé une peine de quatre ans.

Au moment de son évasion, l'homme était vêtu d'une chemise à carreaux, d'un jean bleu et de souliers de course sans lacets. Il mesure 1 m 80 et pèse 92 kilos (5 pieds et 10 pouces, environ 200 livres).

## Agence de placement condamnée à une amende de \$116 000

■ Une compagnie qui plaçait des annonces dans les journaux sous la rubrique «emplois divers» et qui offrait un service d'emploi contre paiement d'une somme pouvant varier de \$79 à \$179 a été condamnée à une amende de \$116 000.

Il s'agit du Service d'aide à l'emploi national MT de Montréal, qui avait aussi des succursales à Laval, Longueuil et Verdun.

Les plaintes avaient été portées, en vertu de la Loi de la protection du consommateur.

L'administrateur de la compagnie, Mario Thouin, devra, de son côté, verser une amende de \$21 000, tandis que deux autres associés, Alain Brosseau et Lucie Laferrrière paieront respectivement \$8 800 et \$4 800.

# \$20 millions de Molson pour clamer « Prends soin de toi »

GEORGES LAMON

La Brasserie Molson investira \$20 millions, sur une période de quatre ans, dans une vaste campagne nationale sur l'usage responsable de l'alcool.

Sous le thème « Prends soin de toi », cette campagne, qui commencera le 14 mai à la télévision, traitera de situations de la vie courante. Ainsi des messages rappelleront à la femme enceinte d'éviter l'alcool pendant sa grossesse et aux automobilistes de ne pas conduire en état d'ébriété.

À cette campagne, essentiellement axée sur la télévision, s'associeront plusieurs personnalités, notamment du sport et du spectacle, comme Henri Richard, Bob Gainey (retenu à Philadelphie) Robert Charlebois, Martine Chevrier et le père Marcel de la Sablonnière.

En lançant la campagne simultanément à Toronto et à Montréal, la brasserie Molson fait ainsi écho à une étude menée par la brasserie auprès de consomma-

teurs de Montréal, Toronto et Calgary. Ceux-ci estiment que cette campagne contribuera à rappeler aux gens qu'ils peuvent consommer de l'alcool tout en gardant le sens des responsabilités.

Jacques Allard, président de la Brasserie Molson du Québec, a rappelé, en conférence de presse hier à Montréal, que ce genre de messages télévisés s'inscrit parfaitement dans la tradition d'engagement communautaire de Molson.

« La projection côte à côte des messages vantant à la fois nos produits et l'usage responsable de l'alcool, a précisé M. Allard, fera prendre conscience à chacun que l'on peut consommer une boisson alcoolisée et posséder en même temps la notion du respect de soi et des autres. »

Peut-on en même temps promouvoir la bière et l'usage responsable de l'alcool? Selon M. Allard, c'est avant tout une question d'attitude responsable. Ainsi, croit-il, peut-on boire tout en étant conscient des gens qui nous tiennent à coeur.

**NEW YORK** Tous les vendredis et les lundis à partir du 16 juin à partir de **119\$**

**VANGOUVER** A PARTIR DE **359\$** **LOS ANGELES**

VANGOUVER Tous les jeudis, du 29 juin au 7 septembre

LOS ANGELES Tous les mercredis, du 28 juin au 6 septembre

NOMBRE DE PLACES LIMITE

**les Ailes de l'Ouest**

Consultez votre agent de voyages.

**loto-québec Résultats**

Tirage du 89-05-10

**649** Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 072 751,30\$
5/6 +	7 111 862,70\$
5/6	209 2 865,00\$
4/6	13 740 83,80\$
3/6	259 154 10,00\$

18 19 22 36 41 42

VENTES TOTALES: 15 994 787,00\$

PROCHAIN GROS LOT 89-05-13 (APPROXIMATIF): 4 200 000,00\$

No complémentaire: 13

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## ENGAN PUBLIC

### AVIS DE LIQUIDATION À COURT TERME DESTINÉE À FINANCER LE RÈGLEMENT d'une demande d'indemnisation déposée en cour par un des actionnaires

**Re: Tapis Azarbaijan**

**581, rue Ariane - Téhéran - Iran**

Un gel des liquidités a amené la compagnie mère du Canada à ordonner la liquidation immédiate de tous les tapis noués main actuellement en stock

**Valeur: de 100 à 40000\$ pièce**

Rachity Zadeh - Qum en soie - YAZO - Hamadan - Tapis Tribal - Tabhadjan - Boukhara, Kezak, Balouch, Afghan, Chinois et des milliers d'autres.

**LIQUIDATION D'URGENCE PAR VOIE D'ENGAN**

**Samedi 13 mai - à 13 heures - inspection à partir de midi.**

Nous avons été autorisés à liquider le stock en inventaire au

### CENTRE SHERATON

**1201, boul. René Lévesque ouest (Montréal)**

Termes: Comptant, chèque visé, Mastercard, Visa, American Express, arrangements spéciaux

Encanteurs autorisés / compagnie de liquidation

Permis No 157556

Montant de.....\$ pour frais de transport et manutention ajouté à tout achat.

**PÉPINIÈRE PAUL**

DIRECTIONS: de la route transcanadienne est ou ouest, prenez la sortie 50. Nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute (13) de Mirabel.

Ouvert tous les jours en soirée 7 jours sur 7

**9519, boul. GOVIN, PIERREFONDS, 684-0290**

Ne manquez pas cette vente

**PLANTES VIVACES POUR ROCAILLE**

Rég. \$2.95 à \$4.29

**SEULEMENT \$2.25 ch.**

Présentez cette annonce et recevez **GRATUITEMENT**

**UN ROSIER EMPAQUETÉ** avec tout achat de \$45 et plus

Rég. jusqu'à \$7.50

**Spécial DE LA FÊTE DES MÈRES**

**20% DE RABAIS SUR LES ROSIERS EN POTS**

Nous avons un choix complet de pots fleuris

- hydrangées
- 4 saisons
- chrysanthèmes
- bégonias
- azalées
- hibiscus
- rhododendrons
- paniers suspendus
- et beaucoup d'autres articles.

Maintenant en stock!

**CONIFÈRES 1re QUALITÉ**

Nous avons une belle sélection de nouvelles variétés dans toutes sortes de grandeurs et formes. Venez tôt faire votre choix!

# EMBARGO ENTRE LES É.-U. ET L'IRAN

Cargaison destinée aux États-Unis, stoppée au Canada et dirigée vers

Canada Custom Antique Importer Corporation Warehouse

POUR ÊTRE VENDUS

## HÔTEL CHÂTEAU DE LIESSE ENCAN PUBLIC

Ballots à liquider comprenant

# TAPIS PERSANS FAITS À LA MAIN

et autres tapis d'Orient

DE 21 À 41 BALLOTS

LISTE PARTIELLE DES MARCHANDISES:

Soie et laine, Kashan, Tabriz, Kafkaz du Caucase, tapis Belouchi rares, pièces de collection, Shiraz et une grande quantité de tapis chinois, tissés main et des centaines d'autres.

— Conformément aux lois canadiennes, chaque tapis portera une étiquette indiquant le pays d'origine, le contenu des fibres et le certificat d'authenticité d'une pièce fabriquée à la main.

— Chaque pièce sera vendue par voie d'encan, par adjudication au plus haut enchérisseur.

— Chaque ballot sera déballé et les pièces étiquetées individuellement pour vente par encan public.

— Aucuns liens, gages ou frais supplémentaires.

— Les marchandises seront vendues pour liquidation et enlèvement immédiat après achat et paiement.

À la fin du délai d'entreposage, les ballots seront sortis pour liquidation par voie d'encan public.

**CARGAISON À LIQUIDER ET À VENDRE AUX ENCHÈRES EN ARGENT LIQUIDE OU CHÈQUE CERTIFIÉ SAMEDI 13 MAI 1989**

Visionnement à 13 h

Cartes MasterCard, Visa, American Express

Encan à 14 h

**HÔTEL CHÂTEAU DE LIESSE 6500, CÔTE-DE-LIESSE MONTREAL**

NOTE: Conformément aux lois canadiennes, tous les ballots seront ouverts et vendus aux enchères sans réserve et sans offre minimum.

**PRIME DE 10% À CHARGE DE L'ACHETEUR**

**NOTRE COMPLET BLAZER À DOUBLE USAGE**

**395\$ Seulement**

Taupe • Marine • Noir

Portez-le comme complet ou comme blazer avec un pantalon de couleur contrastante.

L'ensemble blazer A. Gold & Sons est parfaitement adapté à votre rythme de vie, sans le limiter d'aucune sorte. Grâce à son adaptabilité, vous le porterez aussi bien le matin que le soir avec la même assurance. Il est offert en taupe, en bleu marine ou en noir. Vous pouvez porter la veste avec un pantalon de couleur contrastante, le blazer traditionnel étant le vêtement par excellence à domicile ou en voyage.

Et comme c'est une création A. Gold & Sons, chaque détail est exact, du choix du tissu aux boutons, en passant par la coupe et la confection impeccable. Le résultat est un ensemble blazer sophistiqué au goût du jour et une excellente valeur à seulement 395\$.

**A. Gold & Sons** 1899-1989

ET VOUS ÊTES NOTRE INVITÉ D'HONNEUR

FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, SAINTE-CATHERINE OUEST • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU

MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • LES PROMENADES SAINT-BRUNO • CARREFOUR LAVAL • GALERIES D'ANJOU

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, Carte A. Gold & Sons.

# Sérieuses divergences entre Israël et les États-Unis

d'après AFP  
JÉRUSALEM

De sérieuses divergences sont apparues entre les États-Unis et Israël à propos des propositions sur l'avenir des territoires occupés que devrait présenter le Premier ministre israélien, M. Yitzhak Rabin, dimanche en conseil des ministres, a-t-on indiqué hier de sources proches du gouvernement.

Dans une lettre adressée début mai à M. Shamir, le secrétaire d'État américain, M. James Baker, a demandé des réponses sur les questions de la participation des Palestiniens de Jérusalem-est à des élections, d'une éventuelle supervision internationale de ce scrutin, et du lien entre le statut intérimaire et le statut définitif des territoires occupés.

## Erevan: 200 000 personnes réclament la convocation du parlement local

d'après AFP  
MOSCOU

Un meeting autorisé a réuni hier à Erevan, la capitale arménienne, plus de deux cent mille personnes qui ont demandé la réunion d'une session spéciale du parlement local avant le 25 mai.

Cette session devra réclamer du nouveau Congrès des députés du peuple de l'URSS qui se réunit à cette date à Moscou une solution du problème du Nagorno Karabakh, une région azerbaïdjanaise peuplée aux trois-quarts d'Arméniens qui sont à nouveau en grève depuis le 3 mai pour demander leur rattachement à l'Arménie.

Des manifestations groupant des dizaines de milliers de personnes s'étaient déroulées le 1er

que prévoit le plan du Premier ministre, a précisé un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères.

M. Shamir, chef de file du Likoud (droite nationaliste), et M. Yitzhak Rabin, le ministre de la défense, numéro deux du parti travailliste, ont établi ces derniers jours un projet de propositions qui doit être discuté par le gouvernement, avant que M. Rabin et le ministre des Affaires étrangères, M. Moshé Arens, n'entament un voyage officiel aux États-Unis la semaine prochaine, a-t-on appris de sources gouvernementales.

MM. Shamir et Rabin ont décidé de n'intégrer dans ce projet que les trois principes sur lesquels existe un consensus entre le Likoud et le parti travailliste, les deux principales composantes du gouvernement d'union nationale:

- Israël est opposé à des négociations avec l'OLP.
- Il n'y aura pas d'État Palestinien indépendant dans les territoires occupés
- Des élections seront organisées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

C'est sur ce dernier point que le fossé entre Israël et Washington, mais également entre MM. Shamir et Rabin, est apparu de façon la plus nette, selon les mêmes sources.

Washington estime que les Palestiniens de Jérusalem-est doivent participer à ce scrutin, dans la mesure où les États-Unis n'ont jamais reconnu l'annexion de Jérusalem-est formellement votée par la Knesseth en 1980, a-t-on précisé de mêmes sources.

M. Shamir a affirmé à plusieurs reprises son opposition à cette participation car, selon lui, ces Palestiniens vivent sur un territoire sous souveraineté israélienne et ne peuvent par conséquent prendre part à un tel scrutin. M. Rabin s'est déclaré en revanche en faveur de la participation des Palestiniens de Jérusalem-est «à condition qu'ils aillent voter à Ramallah ou Bethléem», deux villes de Cisjordanie.

M. Shamir s'est déclaré hostile à une supervision internationale de ce vote, a-t-on poursuivi de mêmes sources.

L'administration du président George Bush a de plus repris à son compte une des idées centrales du plan de M. George Shultz, qui souhaitait l'ouverture de discussions sur le statut définitif des territoires occupés, quel que soit le résultat des négociations sur le statut intérimaire.

M. Shamir a de son côté proposé que les discussions sur le statut final débutent trois ans après l'application du régime d'autonomie administrative prévue durant la période intérimaire.

# L'AQOCI reproche à Ottawa de régler ses difficultés financières sur le dos des pays pauvres

GILLES TOUPIN

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a fait part au gouvernement canadien, cette semaine, de son mécontentement face au «grave recul» que constitue la réduction du budget canadien de l'aide publique au développement (APD).

Dans une lettre adressée au premier ministre Brian Mulroney, au ministre des Finances et au ministre du Développement international du Canada, MM. Pierre Veronneau et Jacques Champagne, respectivement président du conseil d'administration et directeur général de l'AQOCI, rappellent que le récent budget Wilson, «loin de limiter les coupures à l'année en cours, impose à la nouvelle stratégie canadienne d'ADP solennellement proclamée par le gouvernement, il y a un an, un important changement de cap».

L'objectif du gouvernement conservateur était de consacrer 0,7 p. cent du PNB à l'APD dès l'an 2000. Le budget Wilson reporte cet objectif à l'an 2040.

L'AQOCI considère ce changement de stratégie comme étant «moralement et politiquement regrettable». «Car, au moment où les inégalités Nord-Sud (entre pays développés et pays du tiers monde s'accroissent), poursuivent les signataires, au moment «où le tiers monde croule sous la dette et la pauvreté, elle donne le message suivant: pour régler leurs problèmes financiers, les pays développés peuvent diminuer leur effort en faveur du tiers monde». L'AQOCI qualifie ce message d'«inacceptable».

Le budget de cette année réduit la part de richesse nationale consacrée au tiers monde à 0,43

p. cent du PNB, le taux le plus bas depuis la récession de 1982. L'AQOCI souligne que, pour la période qui va de 1988-89 à 1993-94, la croissance annuelle de l'APD ne sera que de 3,5 p. cent (alors qu'elle a été de 7,4 p. cent en moyenne pour les cinq années précédentes), renforçant ainsi la concentration des richesses dans les pays du nord.

«D'autre part, précise la lettre, l'APD a une fonction modeste mais réelle de «correction» des rapports économiques inégaux entre le sud et le nord. Ainsi, en 1986, les pays développés attribuaient \$44 milliards aux pays du sud sous forme d'aide au développement. Toutefois, ces pays envoyaient aux nôtres (aux fins de remboursement de la dette, balance commerciale, etc.) \$154 milliards. En réduisant l'aide au développement, on diminue cet «effort correcteur» à un moment dramatique pour des pays qui croulent sous la dette ou en pleine catastrophe économique (Afrique sub-saharienne).»

«Pire encore, on fait porter au budget de l'APD, qui ne représente que 3 p. cent du budget gouvernemental, près de 25 p. cent des coupures opérées cette année (\$360 millions sur \$1,5 milliards). Il y a là quelque chose de profondément choquant! Surtout si l'on considère que les budgets de Affaires extérieures et de la Défense augmentent, eux, en fin de compte de 12 p. cent et 1,4 p. cent respectivement.»

L'AQOCI reproche au gouvernement canadien son manque de solidarité dans cette affaire et conteste même le caractère démocratique des nouvelles orientations imposées au programme d'aide au développement, orientations qui ont été décidées à l'époque «au terme d'un sérieux processus de consultation qui a duré plus de deux ans».

# Les étudiants de Pékin invitent Gorbatchev

d'après AFP et AP  
PÉKIN

Les étudiants de l'université de Pékin, Beida, la plus prestigieuse de Chine, ont annoncé avoir adressé une lettre d'invitation sur leur campus au numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, attendu le 15 mai pour le premier

sommet sino-soviétique depuis 30 ans.

Au cours d'une conférence de presse, un porte-parole des étudiants a précisé que quelque 10 000 d'entre eux avaient signé cette lettre. Depuis le début de l'agitation dans les campus, entrée dans sa quatrième semaine, les étudiants invoquent régulièrement l'exemple de la glasnost (transparence) et de la perestroïka (restructuration) prônées par M. Gorbatchev.

Selon le porte-parole, aucune manifestation n'est pour l'instant prévue pendant la visite du numéro un soviétique.

Au cours de la conférence de la presse, un dirigeant étudiant de Tianjin, ville située à 120 km à l'est de Pékin, a annoncé la venue

à vélo le 13 mai dans la capitale chinoise de 500 à 1 000 étudiants.

Par ailleurs, le porte-parole a annoncé que le gouvernement chinois avait fait savoir aux étudiants, hier, qu'il donnerait une réponse à leur pétition d'ici une semaine. L'Union autonome des universités de Pékin (UAUP), récemment créée et non reconnue par le gouvernement, avait déclaré, samedi dernier, avoir envoyé une lettre à l'Assemblée nationale populaire (ANP, parlement) et au PC chinois demandant l'ouverture rapide de discussions sur la démocratisation du régime.

Toutefois, selon Chine Nouvelle, le gouvernement chinois prépare une nouvelle loi sur les manifestations tandis que l'Assemblée populaire nationale débattre le mois prochain de l'agitation étudiante.

**LIQUIDATION DU MANUFACTURIER**

*«NOUS SOMMES LE FABRICANT»*



**100 LITS OFFERTS À 50% ET 60% DE RABAIS GARANTIS PUR LAITON**



**DU LUNDI AU SAMEDI: DE 9 H À 17 H**

**IMPORTANT AUCUN NETTOYAGE REQUIS**  
Lits garantis pur laiton et traités avec fini laqué spécial.

**LITS DE LAITON GEORGIAN BRASS BEDS INC.**

**2111, BOUL. ST-RÉGIS, D.D.O. 683-0751**

(prendre Transcanadienne, sortie des Sources Nord, à droite sur Brunswick, à droite sur Deacon, à gauche sur Saint Régis.)

**SEALMASTER**

**DE GBS GENERAL BEARING SERVICE**

Montréal Laval Saint-Léonard  
937-7423 668-5330 326-0471  
St-Laurent Longueuil Mir-Est  
744-2721 679-2550 254-6038



**SAINT-LAURENT ET SAINT-LÉONARD**

**CENTRES DE LIQUIDATION**

**RABAIS ADDITIONNEL DE 20% SUR LE PRIX DÉJÀ RÉDUIT**

**DE TOUS NOS MEUBLES EN STOCK**

OFFRE EN VIGUEUR DU SAMEDI 13 MAI AU SAMEDI 20 MAI 1989







**CHOIX DE COMMODES, CHIFFONNIERS, CANAPÉS, ÉLÉMENTS MURAUX, FAUTEUILS, FAUTEUILS INCLINABLES, TABLES À CAFÉ ET DE BOUT, ET PLUS ENCORE...**

(N'INCLUT PAS LES MATELAS ET LES SOMMIERS)  
TOUS LES ARTICLES SONT DES MODÈLES UNIQUES, QUI POURRAIENT ÊTRE LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS OU ÉGRATIGNES

**QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE LIQUIDATION?**  
Un endroit où vous pouvez acheter de la marchandise neuve, en surplus ou fin de série, provenant du catalogue ou de nos magasins... à une fraction du prix! De plus, vous pouvez également y trouver des articles retournés par les clients. Parmi ces articles, quelques-uns ont été remis en état par nos techniciens, sont endommagés et/ou sont égratignés: avec un minimum de retouches de votre part, ces articles paraîtront comme neufs.

**POLITIQUE DES PRIX**  
Les prix cités sont ceux de la marchandise apportée avec soi, légers frais supplémentaires pour la livraison. Les rabais indiqués sont calculés à partir des prix ordinaires mentionnés dans les catalogues présentement en vigueur ou permis ou dans les magasins. La mention "Étaient" indique le prix ordinaire d'une marchandise ayant déjà été offerte dans un magasin ou catalogue Sears à travers le Canada.

Prix en vigueur jusqu'au 20 mai 1989, dans la limite des stocks disponibles

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

Centre de liquidation Sears de St-Léonard:  
La Su-Père Plaza, 5960, Boul. des Grandes Prairies, St-Léonard. Téléphone 323-9410

Centre de liquidation Sears de St-Laurent: 3207, Boul. Thimens, St-Laurent. Téléphone 335-5181



Ces étudiants de Pékin impriment des tracts de protestation qu'ils entendent distribuer à l'occasion de la visite de Gorbatchev.

# Les effets dévastateurs de l'apartheid

d'après AFP  
GENÈVE (Nations unies)

La poursuite de la politique d'apartheid a des effets dévastateurs sur l'économie de l'Afrique du Sud, où 45 p. cent de la population active pourrait être en chômage en l'an 2000, indique un rapport du BIT (Bureau International du Travail) publié hier.

Le rapport, rédigé par le directeur général Michel Hansenne, estime, citant une enquête menée par une banque, que le revenu disponible par habitant a diminué de 14 p. cent depuis 1980. Selon le professeur sud-africain Michael Savage, le maintien du système d'apartheid a coûté 78 milliards de rands (environ 33 milliards de dollars) en croissance économique perdue et en coût de mise en oeuvre de la politique raciale du gouvernement.

Des hommes d'affaires influents estiment, selon le rapport, que sans apartheid le produit national brut par habitant serait supérieur de 50 p. cent à ce qu'il est actuellement.

M. Hansenne situe l'effectif ac-

tuel des chômeurs entre 7,9 et 9,8 millions de personnes et souligne que le problème va en s'aggravant en raison de la faible croissance économique, inférieure à la croissance démographique.

«D'ici à l'an 2000, écrit-il, le chômage pourrait toucher un maximum de 45 p. cent de la population active, selon le chiffre proprement effrayant avancé par des observateurs indépendants».

Le directeur du BIT indique qu'il existe une très large concordance de vues sur la gravité et les conséquences du chômage. «Les autorités sud-africaines elles-mêmes, dit-il, reconnaissent que l'ampleur du chômage est inacceptable et la situation injuste, pesant principalement sur la population noire».

De l'enquête menée sur place, auprès non seulement d'opposants à l'apartheid mais aussi de personnalités du régime, le rapport en vient à conclure «qu'il n'est pas possible d'arrêter le déclin économique sans des réformes structurelles et politiques fondamentales et sans un renversement total des tendances politiques et économiques».

# SNF : un désaccord « aimable » entre Washington et Moscou

d'après AFP, Reuter et AP  
MOSCOU

■ Si la visite du secrétaire d'Etat James Baker à Moscou a permis à l'URSS et aux États-Unis de se déclarer satisfaits de cette reprise du dialogue soviéto-américain, après une interruption de près de six mois voulue par le président George Bush, en revanche, le désaccord est demeuré persistant entre Washington et Moscou sur la question des forces nucléaires tactiques (SNF) en Europe.

« Nous sommes convenus de continuer à être en désaccord de façon aimable », a dit M. Baker lors d'une conférence de presse, après que le président Mikhail Gorbatchev eut soulevé la question des SNF en le recevant pendant une heure, hier matin. Le Pacte de Varsovie a proposé de négocier la réduction des missiles nucléaires de courte portée (jusqu'à 500 km) basés au sol en Europe. L'Allemagne fédérale, appuyée par plusieurs autres alliés des États-Unis, veut entamer ces négociations que Washington et

Londres rejettent de peur d'abandonner le dernier bouclier nucléaire de l'OTAN.

Les négociations marathon sur les armes stratégiques reprendront par ailleurs entre le 12 et le 19 juin. Les consultations sur le respect du traité ABM, qui limite les systèmes anti-missiles, reprendront à la mi-juin. Les discussions sur les traités limitant la puissance des essais nucléaires (TTBT) et sur les explosions nucléaires à des fins pacifiques (PNUT) reprendront le 26 juin, a indiqué M. Baker.

Là encore, le ministre soviétique a tenu à souligner la différence d'approche en « exprimant un certain degré de scepticisme quant à une évolution positive de la position américaine ».

D'autre part, la décision sur un prochain sommet américano-soviétique a été repoussée à une prochaine rencontre au niveau ministériel, à l'occasion de la participation de M. Chevardnadze à l'Assemblée générale des Nations unies.

Par ailleurs, l'URSS a décidé de

retirer dès cette année du territoire des pays du Pacte de Varsovie 500 charges nucléaires appartenant à des « moyens tactiques nucléaires », a annoncé hier soir l'agence TASS, en rendant compte de la réunion des ministres des Affaires étrangères du Pacte qui vient de se tenir à Moscou.

L'Union soviétique est d'autre part disposée à retirer d'ici la fin de 1991 du territoire des pays du Pacte de Varsovie « toutes les munitions nucléaires à condition que les États-Unis prennent une

mesure analogue », a ajouté l'agence Tass. « L'espoir a été émis que des mesures adéquates seront prises par les pays de l'OTAN », ajoute l'agence soviétique.

L'OTAN dispose de 88 missiles tactiques nucléaires Lance (à courte portée) et le Pacte de Varsovie, selon les estimations militaires occidentales, possède 1 480 missiles d'une portée de moins de 500 km. L'annonce faite par Moscou correspond par conséquent pour l'URSS à réduire d'un tiers

le nombre des missiles nucléaires tactiques en Europe.

L'OTAN expliquait son refus de négocier une réduction des missiles nucléaires tactiques en Europe par une supériorité du Pacte sur l'Alliance militaire occidentale de l'ordre de 1 à 14. Baker, pour sa part, a déclaré que la proposition soviétique n'était pas suffisante pour que les États-Unis participent à des négociations sur ces armements.

M. Chevardnadze a estimé que « la position américaine est très

negative sur les missiles nucléaires tactiques, ce qui suscite notre profonde préoccupation ». Le secrétaire d'Etat devra une nouvelle fois défendre cette position auprès des alliés de l'OTAN qu'il informera aujourd'hui à Bruxelles des résultats de ses discussions.

Chevardnadze avait indiqué que les États-Unis et l'URSS étaient convenus de ne pas révéler les détails de cette proposition avant aujourd'hui pour qu'ils aient le temps d'informer leurs alliés.

## Une parenthèse de calme au Liban

d'après AFP et Reuter  
BEYROUTH

■ La Ligue arabe est parvenue, hier, à faire taire les canons au Liban, après deux mois de violents combats entre chrétiens et musulmans qui ont fait au moins 400 morts et près de 2 000 blessés. Plusieurs heures après sa proclamation par les états-majors chrétien et musulman, il était toujours respecté.

La Ligue arabe a assuré hier aux Libanais une parenthèse de calme en obtenant que le canon se taise, au moins sur terre, — car le cessez-le-feu ne concerne pas le bombardement des côtes libanaises — pour aider ses émissaires à mettre fin durablement à la violence. Cependant, les observateurs qu'elle entend déployer, si un cessez-le-feu définitif est instauré, ont été menacés par un communiqué signé du Jihad Islamique mais qui n'est pas authentifié, comme à l'habitude, par une photo d'un des deux otages américains encore aux mains de cette organisation clandestine.

Des bombardements, hier, dans la matinée ont fait quatre tués et cinq blessés dans les deux secteurs de la capitale libanaise, portant à 401 morts et 1 805 blessés le bilan de près de deux mois de duels d'artillerie entre les brigades du général Michel Aoun et l'armée syrienne et ses alliés libanais. Le secrétaire général-adjoint de la Ligue, M. Lakhdar Ibrahim, a rencontré successivement le

chef du cabinet soutenu par Damas, M. Salim Hoss, à Beyrouth-ouest; puis dans le « pays chrétien », le général Aoun, Premier ministre du gouvernement de militaires chrétiens.

■ S'il a commencé ses entretiens au son du canon, il a pu finalement annoncer, hier, en fin d'après-midi, un « accord de cessez-le-feu entre les parties en conflit ». Il est accompagné de l'ambassadeur du Koweït à Damas, M. Ahmad Abdel Aziz al-Jassem, et du général koweïtien Ali Al-Mo'men, commandant du corps d'observateurs arabes qui doivent se déployer pour superviser l'application du cessez-le-feu décrété le 27 avril par la Ligue.

L'accord a cependant une limite : il ne s'applique pour l'instant qu'aux bombardements sur des objectifs terrestres. En outre, une source proche du général Aoun a estimé qu'il pourrait s'agir d'une simple « trêve », durant la présence à Beyrouth de la mission de la Ligue. On sait que les alliés les plus radicaux de Damas ont insisté, à plusieurs reprises, sur leur détermination à maintenir la paralysie de ces ports pour y empêcher « l'acheminement d'armes irakiennes » aux troupes du général Aoun et à la milice chrétienne des Forces libanaises.

Enfin, dans une déclaration commune, les États-Unis et l'URSS ont apporté leur soutien à l'initiative de la Ligue et ont même proposé leurs « bons services » pour aider au règlement du conflit libanais.

## Un autre protagoniste de l'Irangate accusé d'avoir menti au Congrès

d'après AFP  
WASHINGTON

■ Un des protagonistes de l'Irangate, le négociant en armes Richard Secord qui avait été l'un des témoins-clés entendus en 1987 par la commission d'enquête du Congrès, a été inculpé hier à Washington de neuf accusations de mensonge au Congrès.

M. Secord, général à la retraite de l'US Air Force, était déjà inculpé pour sa participation à ce qui avait provoqué l'un des plus gros scandales de la présidence des États-Unis. Contrairement à M. Oliver North, principal accusé qui vient d'être jugé à Washington, il n'avait pas bénéficié de l'immunité lorsqu'il avait été entendu par les deux commissions du Sénat et de la Chambre des représentants chargées de faire la lumière sur la vente illégale d'armes américaines à l'Iran et le détournement du bénéfices de ces ventes au profit des contras antisandinistes.

Les nouvelles inculpations contre M. Secord, 56 ans, devaient être annoncées officiellement le 7 avril dernier. Elles sont restées sous scellés dans l'attente de la fin du procès de M. North. Ce dernier avait été reconnu coupable

de 3 des 12 accusations portées contre lui.

M. Secord, a déclaré le procureur Aubrey Robinson, a tenté de manière « délibérée » de faire obstruction à l'enquête des commissions en voulant masquer son rôle d'intermédiaire dans les contrats de vente d'armes américano-iraniens.

Chacune des neuf accusations de mensonge est passible d'un maximum de 5 ans de prison et de 250 000 dollars d'amende.

# LE PRÊT-CLEF DU PRINTEMPS

## Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, profitez d'un taux très spécial:

# 13 1/2%

## Prêts-autos

Pendant tout le mois de mai, la Banque Royale vous offre un taux avantageux pour votre prêt-auto.

Un taux semblable c'est déjà toute une aubaine mais vous savez en plus qu'à la Banque Royale, il n'y a aucuns frais «cachés»...votre emprunt est clair et net.



Pour les prêts d'autos neuves, nous vous offrons aussi 4 options-bonis tout à fait gratuitement:

- Le Prêt-auto Préapprouvé Royal<sup>®</sup>  
Au moment de négocier l'achat de votre auto, vous avez un pouvoir de négociation comme si vous aviez de l'argent comptant en poche.
- Le Prêt-Rachat Royal<sup>®</sup> Ce programme vous garantit une valeur minimum pour votre auto neuve aux termes de 3, 4 ou 5 ans.
- L'option Pare-Choc<sup>®</sup> Royal. Cette innovation de la Banque Royale vous assure la différence\*\* entre le prix d'achat de votre voiture neuve et la valeur que votre compagnie d'assurance lui attribuera si elle la déclare perte totale dans la première année d'utilisation.  
\*\*Maximum 30% du prix d'achat de la voiture.
- Le remboursement anticipé. En tout temps, et sans pénalité, vous pouvez rembourser la totalité ou une partie de votre prêt-auto.

Que ce soit pour acheter une auto neuve ou d'occasion ou pour transférer votre prêt actuel d'un autre établissement financier, sans frais, renseignez-vous rapidement car cette offre n'est valable que pendant le mois de mai.

\*Taux annuel fixe jusqu'à 15 mois.  
® Marque de commerce de La Banque Royale du Canada.  
® Marque déposée de La Banque Royale du Canada.  
\*La Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque de commerce.



## BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

## Rushdie toujours condamné à mort

d'après AFP et Reuter  
PÉKIN

■ Le président iranien Ali Khamenei, en visite officielle en Chine, a accusé hier des médias, qu'il n'a pas nommés, d'avoir déformé les propos de l'homme d'Etat Hachemi Rafsandjani, qui avait demandé la semaine dernière aux Palestiniens de tuer des Occidentaux. M. Khamenei a par ailleurs confirmé la condamnation à mort lancée par son gouvernement contre l'écrivain britannique Salman Rushdie, en raison du caractère jugé « blasphématoire » de son livre « Les Versets Sataniques ».

Bienvenue au Nouveau-Brunswick. Une province «belle comme dans les livres» et offrant d'agréables surprises vous accueille.

Découvrez des kilomètres de plages d'eau salée baignées par les eaux les plus chaudes au nord de la Floride. Elles s'étendent à perte de vue.

Les plus grandes marées au monde, celles de la baie de Fundy, atteignent une hauteur supérieure à celle d'un édifice de quatre étages. La puissance de la marée renverse le flux du fleuve Saint-Jean, créant le phénomène des «rapides réversibles». Vous en serez témoin, deux fois par jour, à Saint John.

Des pêcheurs de tous les coins du monde viennent taquiner le saumon de l'Atlantique dans le célèbre Miramichi, renommée mondialement pour le «roi» du saumon.

Venez à la mer, venez explorez les attraits et restez chez-nous quelque temps. Faites du Nouveau-Brunswick votre Destination Estivale - c'est tout près, chaleureux et hospitalier.

Pour obtenir, gratuitement, votre trousse touristique, composez, sans frais, le 1-800-561-0123, ou faites nous parvenir le coupon ci-bas.

### Des marées atteignant 50 pieds de hauteur. Des cours d'eau réversibles. Des saumons qui vous font une révérence.

Destination Estivale  
**Nouveau-Brunswick**

Voisin du Québec (à une heure seulement de Rivière-du-Loup), le Nouveau-Brunswick saura satisfaire vos goûts. La trousse touristique est une mine de renseignements sur les choses à faire et à voir. Pour obtenir, gratuitement, votre trousse touristique, écrivez à Tourisme Nouveau-Brunswick, C.P. 12345, Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5C3

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

LP 

La Presse des Six-Douze est une initiative de La Presse / Education. Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignants du primaire: Madame Christiane Labrie et Monsieur Louis Emond, d'après une idée originale de Madame Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques. Pour renseignements: Céline Landry (514) 285-6890

# La Presse

À la Commission scolaire de Châteauguay, le français on l'utilise partout.



COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY

## DES SIX-DOUZE

SEMAINE DU 3 AU 9 MAI 1989

### À PROPOS

Salut! Cette semaine, notre page a une allure quelque peu astronomique puisqu'il est question de l'installation à Saint-Hubert d'une agence spatiale et du départ de la navette Atlantis avec, à son bord, la sonde Magellan. Et parlant de départ, il est aussi question, dans notre page d'aujourd'hui, de M. John Turner qui quitte son poste de chef du Parti libéral du Canada et du hockeyeur soviétique Alexander Mogilny qui a quitté son équipe et son pays pour demander asile politique aux États-Unis. Auras-tu le temps de lire tout ça avec ton professeur en classe? Sinon, peut-être pourrais-tu rester plus longtemps à l'école? Qu'en penses-tu? Bonne fin de semaine! Christiane Labrie Louis Emond La Presse 7, rue Saint-Jacques Montréal H2Y 1K9

#### SUPERQUIZ

Ne manquez pas l'émission «Génies en herbe», édition des Six-Douze, le 10 juin à 10 h 30, pour le premier cycle, et le 17 juin à la même heure, pour le second cycle.

Voici les gagnants des cinq prix de participation au Superquiz: la classe de Nicole Riopel, de l'école Saint-Michel à Rougemont, celles de Paule Grégoire, de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à Châteauguay, de Roberta Roy, de l'école Marcelle-Gauvreau à Laval, de madame Habachi, de l'école Sacré-Coeur de Montréal, à Montréal de Lise Boisvert, de l'école Le Rucher à Mascouche.

### JEUNES JOURNALISTES

Je m'appelle Anouk. Voulez-vous savoir quelque chose? Eh bien! depuis le début de l'année notre professeur nous lit la page des Six-Douze toutes les semaines. J'ai 7 ans. J'aime les Six-Douze parce que tu nous écris des choses qui ne se passent pas tous les jours.

Anouk Marchand, École Fernand-Séguin

Je trouve que les articles sont très intéressants. Je lis presque tous les articles. L'avion invisible m'a beaucoup surpris et d'autres choses aussi. Quoc-Huy Tôn-Thât, 1<sup>ère</sup> année

#### Réponse à «Qu'en penses-tu»

Moi je suis contre la vente de jouets violents, parce que quand tu achètes un couteau ou un fusil en plastique, ton enfant va appeler d'autres personnes qui ont aussi des couteaux et des fusils. Ils vont se battre ensemble avec des couteaux et cela va partir une vraie bagarre. Quand ils seront grands, ils vont peut-être voler, se battre, menacer à coups de couteau et ils peuvent même tuer la personne! Moi, je n'achèterai pas de jouets ou des choses vulgaires à mon garçon. J'espère que vous allez réfléchir à ce sujet, car la guerre est le jeu préféré de l'HOMME! Olivier Lazure, Mercier, 5<sup>e</sup> année

Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent un sac sport La Presse.

0100 — Éric Laramée  
0249 — Stéphanie Ratry  
1741 — Francis McCarty  
1200 — Catherine Naud  
1620 — Karine Gloutney

## Un jeune hockeyeur fait défection



Alexander Mogilny est un joueur de hockey. Un excellent joueur. Il a 20 ans. Et tout récemment, il a pris une décision concernant son avenir: il a choisi de quitter son pays, l'Union soviétique, et de venir exercer son talent aux États-Unis, plus précisément à Buffalo. L'ennui, c'est qu'on ne quitte pas l'Union soviétique comme ça, en faisant un petit au revoir de la main. Ceux qui ont suivi avec passion les mésaventures de Sergéi

Koulikhov, dans la série *Lance et Compte II*, savent que les autorités russes voient d'un très mauvais oeil le départ de l'un de leurs camarades vers l'Ouest. Ils tenteront généralement tout pour les en empêcher. Cependant, dans le cas de Mogilny, ils n'ont pas réussi à le retenir. Celui-ci leur a faussé compagnie à Stockholm lors du dernier championnat mondial de hockey sur glace que les Soviétiques ont d'ailleurs remporté. Il s'est ensuite envolé vers les États-Unis, son nouveau pays d'adoption. Les Sabres de Buffalo sont évidemment heureux d'une telle acquisition. On surnomme cette jeune merveille «Magique» à cause de son habileté étonnante à manier la rondelle et le bâton. Lors de sa conférence de presse, Mogilny a déclaré qu'on lui avait offert un grade d'officier dans l'armée russe mais qu'il l'avait refusé. Il a ajouté qu'il avait d'autres plans pour son avenir. On devine aisément lesquels!

### TOUT SIMPLEMENT



La leucémie est une maladie difficile à accepter. Encore plus pour les jeunes leucémiques et leur famille qui doivent apprendre à vivre avec cette maladie. C'est justement face à cette dure réalité que LEUCAN a créé un livre pour enfants. Il est destiné à aider les jeunes leucémiques et leurs proches. Ce livre, intitulé «Le Coquin Petit Bernard», version moderne du «Vilain petit canard», raconte l'histoire d'un caneton semblable aux autres jusqu'au jour où il se réveille couvert de taches bleues. Ce conte, d'après l'auteure Sylvie Morin, permet aux parents et à la famille d'apprivoiser la maladie.

### M. Turner quitte la direction du Parti libéral



«Tourne la page», comme dans la chanson de René et Nathalie Simard, c'est ce que M. John Turner a décidé de faire. Il est le chef du Parti libéral du Canada. Il a annoncé qu'il quitte la direction de son parti après cinq ans comme chef de l'opposition. Un de ses regrets est de ne pas avoir atteint le but ultime: celui de devenir premier ministre du Canada. Ce n'est qu'après avoir discuté avec la direction nationale du parti, qu'il a déterminé la date du congrès pour l'élection d'un nouveau chef. Ce congrès se tiendra le printemps prochain. M. Turner compte cependant quitter son poste dès l'automne.

### «QU'EN PENSES-TU?»

Olivier, un jeune Québécois, étudiant du secondaire, écoute son professeur de mathématiques. Pendant un moment, il regarde par la fenêtre et constate que la noirceur est au rendez-vous. Il est 17 h 20. Dans dix minutes ce sera la fin des cours. Scénario impensable ou pas si bête, qu'en penses-tu?

L'actuel ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, et trois de ses prédécesseurs pensent que les élèves devraient passer beaucoup plus d'heures en classe. Ces quatre personnages ont été

invités par La Presse, dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de la création du ministère de l'Éducation, à faire le point sur l'éducation au Québec. «On doit souligner qu'il faudrait que nos étudiants passent plus de temps en classe», mentionne M. Ryan. Dans la même optique M. Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation de 1964 à 1966, pense que le nombre de semaines devrait être également augmenté. Il se réfère au système japonais pour appuyer son dire. À quand la fin des classes? Fin juillet?

### Des contents... des mécontents



Hon. Robert de Cotret

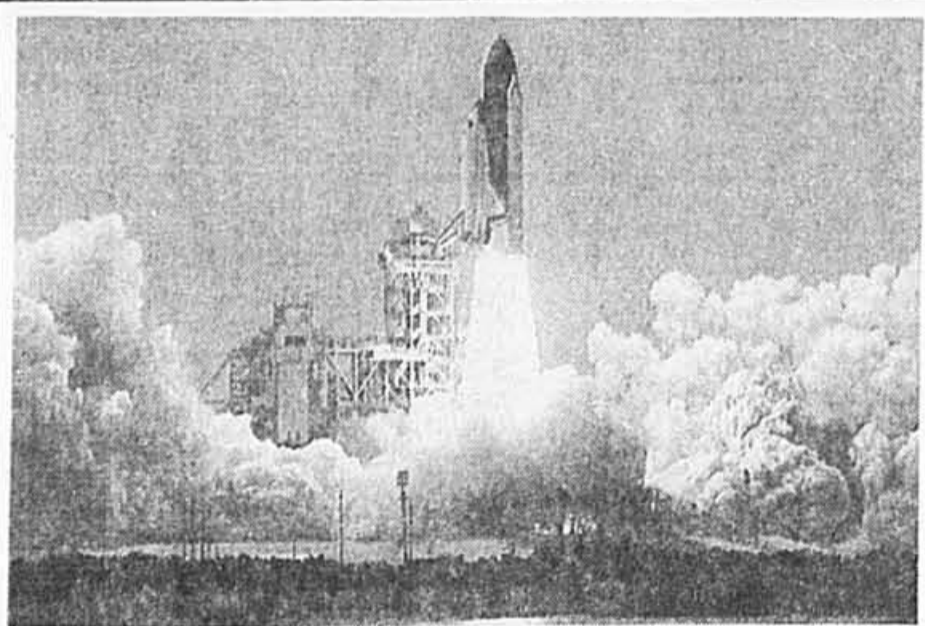
Parfois il y a des décisions irrévocables qui sont prises, par exemple lorsque les parents décident de l'heure du coucher de leurs enfants ou lorsqu'un patron mute un employé à un autre service.

Le gouvernement fédéral a fait de même, la semaine dernière, lorsqu'il a dévoilé l'emplacement de la nouvelle agence spatiale canadienne.

La NASA canadienne sera située sur un terrain fédéral près de l'aéroport de Saint-Hubert sur la Rive-Sud. Le gouvernement a agi comme le décrit si bien cette phrase de l'écrivain français François Mauriac: «C'est moi qui mène la barque, c'est moi qui décide». Bien sûr, ce choix a fait des heureux, mais il a aussi fait des mécontents, tout particulièrement la Ville de

Montréal qui avait espéré voir cette agence spatiale sur son territoire. Le maire de Montréal, M. Jean Doré, dit que le gouvernement sape les efforts pour le développement de la métropole. Le projet de l'agence spatiale comprend la construction d'un immeuble qui sera terminée d'ici 18 à 24 mois. En attendant, les quelque 240 chercheurs et fonctionnaires fédéraux logeront dans des locaux temporaires, dans un immeuble du centre-ville de Montréal. L'agence spatiale s'occupera de divers programmes internationaux et contribuera à la mise sur pied de la future station orbitale ainsi qu'à l'entraînement des astronautes. Elle disposera d'un budget de 3 milliards d'ici à l'an 2000.

### NATURELLEMENT



## Magellan courtisera Vénus

C'est jeudi dernier, à Cap Canaveral, que s'est finalement envolée la navette spatiale Atlantis avec mission de larguer la sonde Magellan vers Vénus. Cette sonde mettra 460 jours à atteindre la deuxième planète du système solaire. C'est donc le 10 août 1990 que Magellan, un bijou technologique de trois tonnes et valant 550 millions de dollars, se mettra en orbite autour de celle que l'on appelle souvent «l'étoile du berger». La sonde fonce présentement vers elle à une vitesse de 128 000 km à l'heure. Les autorités de la NASA ont cependant une inquiétude majeure: le système automatique de rétrofusée fonctionnera-t-il? Advenant une défaillance technique, on perdrait la sonde.

Cette sonde a été bâtie à partir de pièces et de schémas empruntés à neuf autres engins spatiaux afin de limiter les dépenses. Elle doit dévoiler les mystères de la surface de la planète Vénus. On l'a baptisée

«Magellan» pour rendre hommage au célèbre explorateur portugais Fernand de Magellan qui aurait entrepris le premier tour du monde au début des années 1500 et qui découvrit, au sud de l'Argentine, le détroit qui porte son nom. Si tout fonctionne bien, la sonde Magellan devrait balayer la planète à l'aide d'un faisceau radar d'une largeur de 23 km et d'une longueur de plus de 16 000 km. Ce faisceau traversera l'épaisse couche de nuages d'acide sulfurique, rebondira à la surface de la planète et reviendra, donnant ainsi plusieurs informations quant au relief de Vénus. Magellan restera en orbite pendant une seule journée vénusienne mais cette journée correspond à... 243 jours terrestres! Elle fera un tour complet de la planète toutes les trois heures et enverra des signaux qui seront captés par une gigantesque antenne de 70 mètres située près de Madrid. Vénus, déesse de la beauté, se laissera-t-elle ainsi... dévoiler?

## Fortier dépose sa loi sur les intermédiaires financiers

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, M. Pierre Fortier, a déposé hier à l'Assemblée nationale le projet de loi fort attendu dans le milieu financier sur les intermédiaires de marché.

Le projet de loi 134 aura pour effet notamment de permettre le décloisonnement entre les intermédiaires de marché, soit les agents et courtiers en assurance de dommages, les experts en sinistre, les intermédiaires de marché en assurance de personnes, les planificateurs financiers et les conseillers en valeurs mobilières.

Il prévoit aussi la réglementation du titre de planificateur financier et l'instauration de mécanismes assurant la protection du public dans ses relations avec les intermédiaires.

En vertu de ce projet de loi, les intermédiaires financiers, à condition notamment de répondre aux exigences de leurs corporations professionnelles, pourront cumuler plusieurs certificats et se regrouper au sein de cabinets multidisciplinaires.

Ils pourront aussi exercer leurs activités par voie de franchisage.

La loi permettra aussi aux intermédiaires en assurance de personnes et aux courtiers en assurance de dommages d'exercer des activités étrangères à la vente d'assurance, comme la perception de dépôts, le placement de prêts hypothécaires et la vente d'obligations d'épargne des gouvernements du Québec et du Canada.

Par ailleurs, le projet de loi stipule que l'utilisation du titre de planificateur financier devient réservée exclusivement aux personnes détentrices d'un diplôme décerné par une institution québécoise de planification financière agréée par le ministre.

Deux conseils d'autorégulation seront également créés par cette loi, lesquels seront dotés d'un fonds d'indemnisation particulier pour les planificateurs financiers titulaires d'un certificat délivré par l'inspecteur général des institutions financières. Ces fonds auront pour objet l'indemnisation des pertes encourues en raison d'une opération malhonnête effectuée par un intermédiaire.

Enfin, pour garantir l'indépendance des courtiers en assurance vis-à-vis les compagnies d'assurance, les institutions financières, les groupes financiers ou les personnes morales qui leur sont liées, le projet de loi limite à 20 p. cent des actions ou des droits de vote y afférents, la participation de telles institutions dans le capital-actions d'un cabinet, et à 20 p. cent des besoins de financement d'un courtier dans les cas d'associations.

## Les taux d'intérêt pourraient cesser de monter

### La Banque du Canada baisse son taux d'escompte pour la deuxième semaine de suite

PAUL DURIVAGE

Après des mois de hausse continue, le taux d'escompte de la Banque du Canada a fléchi pour une deuxième semaine consécutive, hier. Pour plusieurs économistes, ces baisses, bien que marginales, n'en marquent pas moins un point tournant dans l'allure des taux qui pourraient baisser d'un demi-point au cours des prochains mois et peut-être d'un point entier d'ici la fin de l'année.

Le taux d'escompte est passé de 12,61 à 12,50 p. cent, hier. Il avait perdu un premier centième de point la semaine dernière après avoir atteint son plus haut niveau

depuis cinq ans, à 12,62 p. cent, le 27 avril dernier.

Selon M. Gilles Soucy, directeur du service d'analyse économique au Mouvement Desjardins, la baisse cumulative des deux dernières semaines n'est pas en soi suffisante pour entraîner une diminution du taux privilégié. Ce taux consenti par les banques à leurs meilleurs clients, est présentement de 13,5 p. cent, un écart de un p. cent seulement avec le taux d'escompte.

Ceci n'exclut cependant pas une baisse des taux hypothécaires qui font l'objet d'une forte concurrence entre les banques. Le fait est que la Banque de Montréal a abaissé hier de 12,5 p. cent à 12,25 p. cent ses taux hypothécaires

d'une durée de trois, quatre, et sept ans. Le taux applicable aux hypothèques de cinq ans est passé pour sa part de 12,25 p. cent à 12 p. cent.

M. Soucy s'attend à ce que les taux d'intérêt pratiqués au pays baissent d'un demi-point de pourcentage au cours des deux ou trois prochains mois et peut-être de tout un point d'ici la fin de l'année. « Chose certaine, les taux d'intérêt ont plafonné et la tendance est maintenant à la baisse », lance-t-il.

#### Revision des prévisions

La direction de l'analyse économique de Desjardins est présente à revoir ses prévisions de taux. En mars dernier, ses analystes, comme ceux du Conférence

Board, prevoient un fléchissement des taux d'intérêt à l'été seulement.

Selon M. Soucy, la principale inconnue dans la détermination des taux demeure la vigueur de l'économie. Si le ralentissement constaté ces deux derniers mois se confirme, les consommateurs pourront souffler d'aise. Autrement, la Banque du Canada gardera son étreinte sur les taux afin de brider l'inflation.

Or, note M. Soucy, l'économie canadienne semble donner des signes d'essoufflement après des années de forte croissance. Un signe parmi d'autres: les mises en chantier ont reculé de 11 p. cent au pays en avril après une longue période de vigueur impressionnan-

te. La chute a été particulièrement sensible en Ontario, province la plus prospère et moteur économique du pays.

Il attend cependant la confirmation de cette tendance dans les prochains comptes nationaux. Les mois de septembre et octobre dernier avaient également montré des signes d'essoufflement, ce qui devait s'avérer un malaise passager seulement.

Par ailleurs, les pressions inflationnistes restent encore fortes. M. Soucy ne croit pas que l'inflation puisse descendre en deça du niveau actuel de 4,5 p. cent. Il faut en outre compter sur l'impact des nouvelles taxes décrétées par le ministre Wilson ainsi que la hausse des prix de l'énergie.

## Assurances: les bons automobilistes devront encore ronger leur frein

PHILIPPE DUBUISSON

Ce n'est pas de sitôt que les automobilistes « à risques » paieront des primes d'assurances sensiblement plus élevées et que les bons conducteurs verront les leurs diminuer de façon importante.

En effet, les compagnies d'assurances contactées par La Presse estiment qu'il faudra attendre quelques années avant que les assureurs puissent répartir plus équitablement les coûts de l'assurance automobile entre leurs assurés, comme le prévoit le projet de loi 133 sur l'assurance automobile.

Le projet de loi, déposé la semaine dernière par le ministre délégué aux Finances et la Privatisation, M. Pierre Fortier, vise à autoriser la constitution d'un fichier central de renseignement qui permettra aux assureurs d'établir leur tarification selon les risques que représente chaque assuré.

Ce fichier, qui sera alimenté directement par les compagnies d'assurances, comprendra des données sur le nombre et la nature des accidents dans lesquels un automobiliste aura été impliqué, son degré de responsabilité, de même que la valeur des réclamations qui auront été payées.

M. Yves Brouillette, vice-président délégué, assurances des particuliers, du Groupe Commerce, est d'avis que la nouvelle loi permettra aux assureurs d'établir une tarification « plus juste et équitable ». Mais il ajoute « que le fichier central contiendra suffisamment d'information pour influencer la prime d'un automobiliste seulement quelques années après sa création. »

En outre, M. Brouillette soutient qu'on ne peut affirmer que les primes des bons conducteurs diminueront compte tenu de la hausse des coûts que les assureurs doivent assumer.

M. Daniel Desgagné, vice-président marketing, Groupe Desjardins assurances générales, ajoute pour sa part qu'une tarification plus équitable découlera de l'adoption du projet de loi. Il est cependant prématuré, dit-il, de se prononcer sur l'importance du rééquilibrage des primes entre assurés.

Selon les données avancées par le ministre Fortier, les bons conducteurs pouvaient espérer réaliser des économies de 25 p. cent mais les mauvais conducteurs devaient prévoir une hausse atteignant jusqu'à 60 p. cent. Ces pourcentages semblent démesurés aux yeux des assureurs.



Même s'ils ne sont pas responsables des accidents, les bons conducteurs devront encore attendre quelques années avant de voir leurs primes diminuer.

Les assureurs ne croient pas que le nouveau système leur permettra de gonfler leurs coffres. Toutefois, M. Desgagné note que les assureurs pourraient hausser leurs profits techniques en établissant un meilleur rapport entre la tarification et le risque.

L'Association des consommateurs du Québec (ACQ) approuve pour sa part le principe d'un système de tarification en fonction du risque de chacun des automobilistes.

« Selon nous, le système actuel est injuste pour les bons conducteurs », déclare M. Jean-Claude Beauchamp, directeur de la recherche et de la rédaction du Guide canadien des assurances publié par l'ACQ. Il y a longtemps que l'on s'oppose à la hausse des primes d'assurances des automobilistes qui ne sont pas responsables des accidents dans lesquels ils sont impliqués. »

L'ACQ n'appuie toutefois pas sans réserves le projet de loi. Dans une lettre qu'il a fait parve-

nir au ministre Fortier lundi dernier, M. Beauchamp demande la tenue d'une commission parlementaire.

Selon M. Beauchamp, la nouvelle loi devra accorder le droit aux consommateurs de consulter le fichier de renseignement « de façon à ce que tout automobiliste puisse demander la correction d'une fausse information à son sujet. »

Le fichier central sera administré par le Groupement des assureurs automobiles sous la responsabilité de l'inspecteur général des institutions financières, selon le projet de loi.

L'ACQ exige en outre que les assureurs soient informés du degré de responsabilité que les assurés leur auront reconnu à la suite d'un accident. Le Groupement des assureurs automobiles devrait également mettre sur pied un comité d'arbitrage afin que les assurés puissent contester le degré de responsabilité qu'on leur aura reconnu dans un accident.

## Finances personnelles

MICHEL GIRARD



Si vous croyez que la création d'une « fiducie de vivant » à l'intention de vos enfants ou « petits-enfants » est bonne façon de déjouer le fisc, détrompez-vous! Par ailleurs, c'est la dernière année où il est encore possible pour une personne âgée de transférer le montant total de ses revenus de pension (sécurité de la vieillesse, rentes du Québec, pensions privées, etc.) dans un REER et ce sans que cela n'affecte son plafond de contribution au REER.

### Oubliez la fiducie de vivant!

J'ai à payer beaucoup d'impôt sur un revenu totalement imposable. J'aimerais savoir comment procéder pour constituer une fiducie de vivant, par exemple, en faveur de mes quatre petits-fils âgés de 2 mois à 3 1/2 ans. J'aimerais pouvoir déposer à long terme une valeur de \$ 60 000: compte de banque, certificats de dépôt, etc.... dont les intérêts s'ajouteraient au capital, sans que les enfants aient à payer de l'impôt avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans. Ce montant total repartir en quatre tranches égales aiderait chacun à poursuivre des études et à faire son entrée dans la vie. Il est vrai qu'à 18 ans, chacun aura à payer l'impôt reporté. Comme à ce moment-là leur salaire respectif ne pourra être très élevé, l'impôt ne grugera pas aussi voracement qu'aujourd'hui cette somme entre mes mains. Ou peut-être auriez-vous autre chose de plus avantageux et de plus pratique à me suggérer?

H. G. St-Eustache

Selon le responsable du service de recherche en fiscalité de Samson Belair, François Brouard, ce n'est absolument pas une bonne affaire de créer une fiducie de vivant. Un, contrairement à ce que vous croyez, la fiducie devra payer à chaque année de l'impôt sur les revenus de placement. Pis encore, ces revenus seront imposés au taux d'impôt le plus élevé! Qui plus est, en plus de l'impôt qui grugera les revenus, il y aura aussi des frais d'administration à payer...

Pour atteindre le but que vous vous êtes fixé, il serait préférable pour vous d'investir dans un régime enregistré d'épargne-études, pour chaque petit-fils. L'argent investi dans un tel régime s'accumulera à l'abri de l'impôt... jusqu'à ce que l'enfant poursuive des études post-secondaires. Il y a plusieurs régimes d'épargne-études en vigueur. Il faut être prudent dans son choix. Dans un proche avenir, je ferai le point sur ces régimes.

## Le transfert de ses revenus de pension dans un REER

J'ai 69 ans. Veuve. J'ai \$ 22 000 de revenus annuels. Ça comprend \$ 12 000 de revenus de pension de vieillesse, rentes du Québec et pension de mon défunt mari. Le reste, soit \$ 10 000, comprend des revenus d'intérêt. Depuis que j'ai 65 ans, j'investis \$ 10 000 dans mon REER. En début d'année, j'ai investi un autre \$ 10 000 dans mon REER, mais pour l'année 1989. Avec les changements introduits par le ministre fédéral Michael Wilson, est-ce que je vais encore pouvoir déduire ce montant de mes revenus en 1989? Est-ce qu'une contribution de \$ 10 000 c'est trop par rapport à mes revenus annuels?

Mme G. J. Laval

Oui, vos \$ 10 000 seront admis à titre de déduction pour investissement dans votre REER en 1989. Selon les déclarations du ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, c'est la dernière année où il sera permis de transférer dans son REER une somme équivalente à ses revenus de pension (sécurité de la vieillesse, rentes du Québec, pension privée). En plus cette contribution n'affecte pas le plafond de la cotisation permise dans le cadre du REER. Une personne qui, comme vous, reçoit \$ 10 000 de revenus de pension peut ainsi transférer dans son REER un montant équivalent. Mais en plus, vous auriez pu injecter dans votre REER \$ 2 000 de revenus de pension additionnel, votre total admissible étant \$ 12 000.

en investissant, en plus de vos \$ 10 000, un \$ 1 000 additionnel... mais sans plus.

Daniel Lachapelle, comptable agréé et fiscaliste chez Raymond Chabot Martin Pare, a calculé l'économie d'impôt que vous allez réaliser en 1989 grâce à votre placement de \$ 10 000 dans un REER. En prenant pour acquis que vous avez droit aux crédits d'impôt de base, en raison de l'âge, de personne vivant seule, de revenu de retraite... votre impôt total à payer sera de \$ 441. Si vous n'aviez pas investi ces \$ 10 000 dans votre REER, votre impôt total serait \$ 3 989. Economie d'impôt donc: \$ 3 548.

En outre, dans votre cas, vous avez droit d'investir dans votre REER une somme additionnelle de \$ 2 400, somme représentant 20 p. cent de votre « revenu gagné ». Encore là, c'est la dernière année où les revenus provenant de la pension de la sécurité de la vieillesse, des Rentes du Québec... peuvent faire partie du revenu gagné, lequel sert à déterminer le montant maximum de la cotisation à un REER.

Maintenant, comme vous savez, cette « économie d'impôt » n'est que de l'impôt reporté. Quand vous aurez atteint l'âge de 72 ans, vous allez devoir commencer à toucher aux épargnes accumulées dans votre REER, soit par le biais d'un Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) ou d'une rente viagère. Le placement dans un REER sera rentable, fiscalement parlant, pour une personne de votre âge, en autant que vos revenus à partir de 72 ans ne soient pas supérieurs à vos revenus actuels. La personne qui sauverait 34 p. cent d'impôt actuellement pour se faire imposer à 49 p. cent un an plus tard, se retrouverait perdante.

Toutefois, investir dans un REER c'est bien beau, mais encore faut-il économiser de l'impôt. Dans un cas comme le votre, vous auriez pu sauver de l'impôt

## Celanese-Hoechst: quelques emplois perdus

MIVILLE TREMBLAY

Le regroupement des sièges sociaux de Celanese Canada et Hoechst Canada, tous deux sis à Montréal, entraînera la perte de 30 à 40 emplois, a déclaré hier M. Pierre Côté, président du conseil de Celanese, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la société.

Le regroupement des fonctions administratives des deux sociétés de chimie a été annoncé en avril, malgré l'échec de la tentative de Hoechst de racheter le 44 p. cent des actions de Celanese qu'elle ne possédait pas encore. M. Côté a assuré que le siège social regroupé demeurerait à Montréal pour un avenir prévisible.

Le siège social de Hoechst Canada emploie 130 personnes et celui de Celanese Canada 75 personnes. Hoechst exploite six petites usines au Canada et Celanese trois grandes. Les opérations des deux sociétés sont dans des secteurs très différents et leur regroupement n'offre aucune synergie, mis à part certaines fonctions administratives.

L'offre de Hoechst pour les actions de Celanese était « généreuse. Je suis particulièrement déçu qu'un petit nombre de grands gestionnaires de portefeuille aient pu s'opposer à la volonté de la majorité des actionnaires, qui avaient accepté l'offre », a déclaré M. Côté.

Ce dernier a également une raison toute personnelle d'être déçu, la vente de ses actions lui aurait rapporté \$ 341 300, des titres qui valent aujourd'hui \$ 309 700 au cours du marché.

L'offre d'achat de Hoechst AG, une multinationale allemande présente dans les produits chimiques et pharmaceutiques, pour les actions de Celanese fut refusée en février dernier parce que jugée insuffisante par la Caisse de dépôt, Jarislowski et Fraser, Gryphon Investment et MacKenzie Financial Corp.

« Celanese Canada ne deviendra pas une société fermée dans un avenir prévisible », d'en conclure M. Côté.

Expansion possible à Drummondville L'usine de Drummondville, qui produit des fils d'acétate pour la fabrication de tissus, a

fonctionné à plein régime tout au long de l'année, et son carnet de commandes est plein, a déclaré M. Paul H. Williams, président sortant de Celanese Canada.

M. Williams, qui vient d'être muté aux États-Unis, a ajouté qu'il n'y avait pas de projet d'expansion formel à Drummondville mais que la société y songeait sérieusement. S'il devait se réaliser, ce projet ne verrait pas le jour avant au moins un an. Il n'a pas voulu en préciser l'ampleur.

En 1987, Celanese a vendu sa division des textiles de Drummondville, devenue Textiles Monterrey. Celle-ci demeure toutefois le plus gros client de l'usine de fibre de Celanese. Cette usine, ouverte en 1927, fut la première à fabriquer une fibre synthétique au Canada.

L'exercice financier de 1988 fut « exceptionnel », et l'exercice en cours va s'avérer « bon », a déclaré M. Williams. Les prix des produits chimiques vont baisser cette année suite à l'ajout des capacités de production mondiale, mais les prix des produits destinés au textile vont demeurer stables.

MONTREAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
↑ 1834,17 (+10,64) (+0,58%)	↑ 3592,15 (+17,07) (+0,47%)	↑ 2382,88 (+8,43) (+0,36%)	↑ \$381,00 (+3,30) (+0,87%)	↓ \$ -14 / 100 0,8427

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, A/S Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

NDLR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. A partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possibles.

# Le Canada entre dans une période de «stagflation»

Tel est l'avis du président du Conference Board du Canada

MICHEL VAN DE WALLE  
de la Presse Canadienne

Le Canada s'engage pour les prochaines années dans une pé-

riode de «stagflation» économique, caractérisée par une faible croissance et une inflation élevée. Et si la Banque du Canada ne re-

lâche pas très prochainement la pression sur les taux d'intérêts, elle pourrait précipiter le pays dans une récession.

Voilà ce qu'a prédit hier le directeur du Conference Board du Canada, Gilles Rhéaume, alors qu'il s'adressait à un petit groupe d'analystes financiers à Montréal.

«Pour le moment, il n'est pas évident qu'il y aura récession. Nous ne le prévoyons pas. Mais s'il n'y a pas de changement dans la politique monétaire, alors ce sera évident», a dit M. Rhéaume. Il ajoute que le gouverneur de la Banque du Canada, John Crow, devra agir très bientôt pour éviter le pire. «Si M. Crow ne lâche pas d'ici juin ou juillet, il y aura une récession. S'il attend à l'automne, ce sera trop tard.»

Hier d'ailleurs, le taux d'escompte de la Banque du Canada a commencé à fléchir, passant de 12,61 p. cent à 12,50.

**Zéro**  
Malgré tout, M. Rhéaume prévoit que, dans les circonstances actuelles, et en présumant que les taux d'intérêts baisseront effectivement d'un p. cent d'ici la fin de l'année, l'économie canadienne

fera du sur-place au cours de la seconde moitié de l'année 1989. «Du troisième trimestre de 1989 au début de 1990, nous ne voyons aucune croissance économique, explique M. Rhéaume. Cette croissance zéro pourrait même être légèrement négative.»

Pourtant, l'année 1989 a démarré avec une croissance économique relativement élevée. M. Rhéaume estime que c'est là le fruit de la réforme fiscale fédérale et du budget du Québec l'an dernier. Les mesures fiscales et les retours d'impôts dont bénéficient les contribuables stimulent les dépenses au cours de cette première moitié de l'année. Mais à compter de juillet, les dépenses des ménages s'affaibliront. De plus, les bénéfices des entreprises connaissent une diminution et les emplois ne se créent plus au même rythme. Ces éléments, et d'autres, conduiront à une stagnation de l'économie canadienne ces prochains mois, à condition que la Banque du Canada réduise ses taux d'intérêts comme tout le monde le prévoit, répète M. Rhéaume.

La tâche de M. Crow a cependant été rendue plus difficile par le dernier budget Wilson, que le Conference Board qualifie d'inflationniste. «Il n'a pas restauré la confiance des investisseurs étrangers parce qu'il ne comporte pas de baisse du déficit», remarque M. Rhéaume.

Selon lui, les taux d'intérêts, même s'ils diminuent légèrement, demeureront relativement élevés, tout comme l'inflation d'ailleurs. Il prévoit qu'elle se maintiendra autour de cinq p. cent cette année ainsi que l'an prochain. Dans un tel contexte «la Banque du Canada pourra-t-elle réduire les taux d'intérêts si l'inflation demeure à 5 p. cent?», demande M. Rhéaume.

A la faveur d'une réduction relative des taux d'intérêts, la croissance zéro des prochains mois devrait se transformer en une légère reprise en 1990. M. Rhéaume prévoit une croissance de 2 p. cent cette année-là, en baisse sur les 3 p. cent prévus pour cette année mais concentrés dans les six premiers mois.

AGENCE QUÉBEC/WALLONIE-BRUXELLES POUR LA JEUNESSE

**EXPO LIQ**  
5 ans de mouvement

La Compagnie BOMBARDIER Inc.

est heureuse de s'associer à l'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse à l'occasion du cinquième anniversaire de cet organisme de coopération jeunesse.

Cinq ans de mouvement... où l'espace francophone Québec-Communauté française de Belgique s'est défini constamment un visage.

Cinq ans de mouvement... où les thèmes porteurs de cette coopération jeunesse se sont multipliés dans les secteurs culturel, économique, social, scientifique et autres.

Cinq ans de mouvement... un anniversaire donc!

Pour témoigner du dynamisme et de la diversité des expériences de coopération menées entre Québécois et Belges francophones, une exposition se tiendra à Montréal du 13 au 19 mai 1989, au 15<sup>e</sup> étage du 800 boul. de Maisonneuve Est (Place Dupuis).

Des installations, des vidéos, des mini-conférences, une importante expo photo, vous permettront d'en savoir plus sur ce que 2000 jeunes d'ici ont découvert, ont développé. Vous serez peut-être tentés d'entrer vous aussi dans le mouvement...

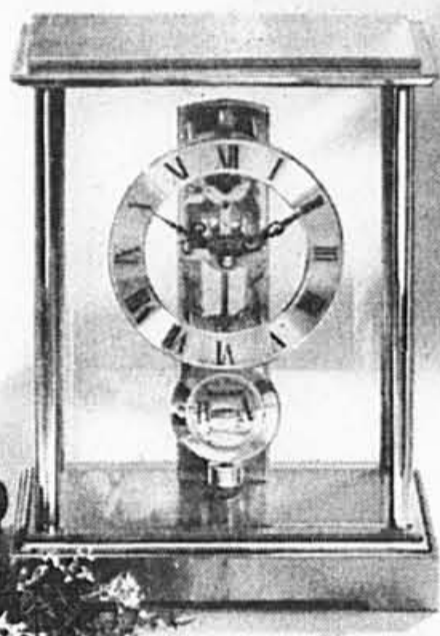
Entrée libre. 11h à 19h. Relâche le dimanche 14 mai.  
(Pour informations: (514) 873-4355.)

N.B. à tous nos visiteurs:  
Un tirage nous permettra d'offrir à l'un d'entre vous 2 billets d'avion Montréal-Bruxelles-Montréal.

## Le temps de donner...

Un cadeau qui arrive à temps, à un excellent prix. Horloge décorative de qualité. Fabriquée en Forêt-Noire. Boîtier en laiton massif. Fini laqué pour protection à long terme. Avec mouvement quartz de grande précision. Garantie Birks de 2 ans. Seulement 495 \$ ch.

**BIRKS**



# 100\$ DE REPRISE À QUI PREND CE TORO PAR LES CORNES!

Jacques Lemaire

**CRÉDIT INSTANTANÉ**  
Disponible aux acheteurs qualifiés. Jusqu'à 36 mensualités. **AUCUN COMPTANT REQUIS.** (Concessionnaires participants seulement).

Le 100\$ de reprise sera déduit du prix de détail suggéré des modèles 20684, 20622, 26624.

Pour vous encourager à acquérir une tondeuse Toro nous vous reprendrons votre vieille tondeuse pour 100\$ peu importe la condition! Vite, amenez-la chez votre concessionnaire participant.



**TORO**

En vigueur jusqu'au 18 juin, 1989.

**DÉMARRAGE GARANTI**  
(Deux temps et quatre temps à soupapes verticales)  
en un ou deux essais sinon nous la réparerons gratuitement.

Consultez les pages jaunes.

## Écono-flashes

### GENERAL ELECTRIC monte son offre

General Electric bonifie son offre d'achat de toutes les actions de Générale Électrique du Canada qu'elle ne possède pas. L'offre, faite à \$ 25, monte à \$ 27,50. GE explique qu'elle augmente son offre après avoir consulté le comité indépendant chargé par le conseil d'administration d'examiner la proposition. Générale Électrique du Canada recommande aux actionnaires d'accepter la nouvelle offre. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a par ailleurs autorisé GE à procéder avec son offre, sans qu'elle ait à l'étendre aux actionnaires de la filiale Camco. La maison-mère américaine possède déjà 92 p. cent des actions ordinaires en circulation de GE Canada.



### UNICORP s'intéresse à DUNKIN DONUTS

La société de gestion Unicorp de Toronto a proposé hier d'acheter la société américaine Dunkin Donuts. L'offre soumise par la filiale Kingsbridge Capital Group d'Unicorp, implique un paiement de plus de \$ 42 US pour chaque action de Dunkin Donuts. Le titre se transigeait hier matin à \$ 39,75, en hausse de \$ 5 sur la veille. Selon des analystes, l'entreprise de Randolph au Massachusetts, pourrait mériter jusqu'à \$ 55 l'action, dans un contexte de prise de contrôle, compte tenu de ses quinze années consécutives de profits et de sa position dominante dans l'industrie.

**UNICORP**

### Augmentation des ventes de détail aux USA

Les ventes de détail aux États-Unis ont augmenté de 0,4 p. cent en avril alors qu'elles étaient restées stables en mars et avaient reculé de 0,4 p. cent en février (chiffres révisés). Les experts prévoient une reprise plus forte des ventes le mois dernier en tablant généralement sur une progression supérieure à un p. cent. La faible hausse des ventes notée en avril constitue un nouveau signe de ralentissement de la croissance américaine, soulignent les analystes. Les ventes de détail comptent pour environ un tiers du produit national brut (PNB) américain.

### HARTCO obtient des résultats records

Les Entreprises Hartco de Montréal a enregistré un bénéfice et des revenus exceptionnels pour l'exercice terminé le 28 janvier 1989. L'entreprise, l'un des plus importants franchiseurs de magasins informatiques au Canada, a vu ses revenus augmenter de 43 p. cent à près de \$ 151,2 millions. Le bénéfice net a plus que doublé, passant de \$ 2,3 millions (57 cents par action) à \$ 4,8 millions (\$ 1,20 l'action). La direction de l'entreprise attribue cette performance à l'expansion du réseau ainsi qu'à l'augmentation du volume d'affaires des magasins déjà en exploitation. À la faveur de ces résultats, la compagnie a annoncé une majoration de cinq cents de son dividende annuel qui passe à 15 cents. Un fractionnement des actions à raison de quatre pour trois sera par ailleurs proposé aux actionnaires à leur réunion générale du 21 juin prochain.



### SOCANAV augmente légèrement ses bénéfices

Le Groupe Socanav a dégagé un bénéfice net de près de \$ 4,1 millions ou 29,9 cents par action pour la période de neuf mois terminée le 31 mars 1989, soit une légère augmentation par rapport aux \$ 4,0 millions ou 29,7 cents l'action réalisés au cours la même période de l'exercice précédent. Les revenus ont par ailleurs augmenté de 53 p. cent à \$ 137,5 millions reflétant en cela l'intégration du groupe Sumabus et l'apport du réseau pétrolier Sonerco. La faible progression des bénéfices est par ailleurs imputée principalement aux coûts plus élevés que prévus de l'implantation du réseau de Sonerco et à l'augmentation des taux d'intérêt.



### Hausse des ventes de TEXTILES DIONNE

Les ventes de Textiles Dionne ont augmenté de 14,6 p. cent à près de \$ 26,6 millions, au cours du premier semestre terminé le 31 mars 1989, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net est cependant en baisse, passant de près de \$ 1,2 million (30 cents l'action) à moins de \$ 1,1 million (27 cents l'action). L'entreprise de Sainte-Foy explique que, tout en faisant face à une augmentation des prix d'achat des matières premières, elle a eu à évoluer avec certains secteurs du marché qui connaissent présentement une dépression au niveau des prix de vente.



### Opposition à la fusion AGNICO-DUMAGAMI

Trois-cent cinquante actionnaires de Mines Dumagami, représentant près de dix p. cent des actions en circulation, ont mandaté le Comité des actionnaires de Dumagami de négocier en leur nom la fusion de l'entreprise avec Agnico-Eagles. Ce comité, mis sur pied par Invesfor, la société de portefeuille de Jacques Forget, demande d'obtenir deux actions d'Agnico-Eagle pour chaque action de Dumagami.

### Entente entre SODARCAN et A.G.F.

La société Assurances Générales de France (A.G.F.) vient de se porter acquéreur du bloc de contrôle de 53,4 p. cent que détenait le groupe montréalais Sodarcam dans la compagnie d'assurance The Insurance Group of Canada West. A.G.F. hausse ainsi sa participation à 88,4 p. cent. Le solde est partagé entre la direction de The Insurance Group et des actionnaires privés. Incorporé en Alberta, The Insurance Group est une société de gestion qui offre des services intégrés reliés à l'industrie de l'assurance de dommages. L'actif consolidé du groupe albertain représentent plus de \$ 27 millions.



### HAREL DROUIN & ASSOCIÉS adhère à INT. AUDIT

Le cabinet d'experts-comptables Harel, Drouin et associés, adhère au groupe International Interaudit. Celui-ci est un regroupement de firmes d'experts-comptables qui occupe une place prépondérante dans ce domaine au niveau international. International Interaudit compte une soixantaine de membres et est présent en Europe, en Asie, en Océanie, en Afrique et dans de nombreuses villes d'Amérique du Nord. Le siège du groupe est situé à Paris. Harel, Drouin a été fondé en 1976 et compte une centaine d'employés, dont dix associés.

### Deux émissions d'actions du groupe ARIEL

Deux sociétés du groupe Ariel ont procédé hier à l'émission d'actions ordinaires de catégorie A. La première, Exploration Brex, a émis 434 700 actions à la suite de l'échange des parts détenues dans la Société en commandite Brex 1988. L'autre, Exploration Mirandor, a émis 306 000 actions à la suite de l'échange des parts détenues dans la Société en commandite Mirandor 1988.

### Inauguration du Centre d'économie de McGill

L'Université McGill inaugurera mercredi prochain le Centre d'économie de McGill par une conférence sur le «déséquilibre planétaire». Le Centre, créé grâce à une subvention de Repap Enterprises, s'intéressera aux questions économiques touchant le Canada et les pays étrangers et aura pour mission de promouvoir l'excellence au niveau de la recherche et des débats. La première conférence au programme rassemblera différents spécialistes des politiques économiques internationales, dont le lauréat du prix Nobel, M. Maurice Allais.

### Investissement chez POCATEC

La société Pocatec de La Pocatière investira \$ 313 000 dans l'agrandissement de son usine et l'acquisition d'équipement doté de technologie de montage en surface. Le projet devrait se traduire par la création de six emplois permanents. Pocatec se spécialise dans le développement et la fabrication de produits de haute technologie dans les secteurs de l'électronique, la fibre optique, l'électro-mécanique et les microprocesseurs.

MONTRÉAL

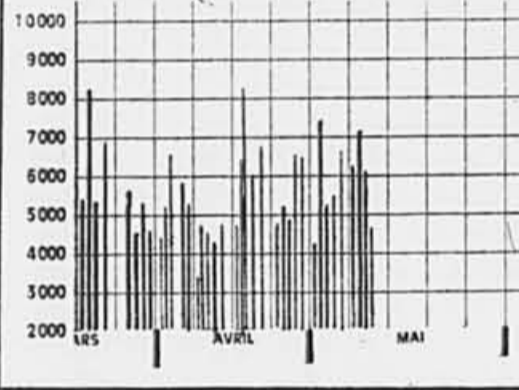
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1838,13
Fermeture: 1834,17
Bas: 1822,24

(Indice canadien 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 4 842 000



INDICES DE MONTRÉAL

MARCHÉ CANADIEN (XKM) 1834,17 +10,64
MARCHÉ BANCAIRE (XCB) 1846,41 +5,36
MINES MÉTAUX (XCM) 1879,59 +13,43
HYDRO CARB. (XCO) 1859,52 +2,95
PROD. FORESTIERS (XCF) 3051,28 -29,04
BIENS D'ÉQUIP. (XCI) 1587,70 +14,29
SERV. PUBLICS (XCU) 1500,36 +1,07

NOTE
Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f-actions non votantes; a-votes limités ou restreints; u-titre négocié en dollars US; Z-titre irrégulier.

Table of stock market data for Montreal, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

INDICES DE MONTRÉAL

MARCHÉ CANADIEN (XKM) 1834,17 +10,64
MARCHÉ BANCAIRE (XCB) 1846,41 +5,36
MINES MÉTAUX (XCM) 1879,59 +13,43
HYDRO CARB. (XCO) 1859,52 +2,95
PROD. FORESTIERS (XCF) 3051,28 -29,04
BIENS D'ÉQUIP. (XCI) 1587,70 +14,29
SERV. PUBLICS (XCU) 1500,36 +1,07

NOTE
Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f-actions non votantes; a-votes limités ou restreints; u-titre négocié en dollars US; Z-titre irrégulier.

Table of stock market data for Montreal, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

INDICES DE MONTRÉAL

MARCHÉ CANADIEN (XKM) 1834,17 +10,64
MARCHÉ BANCAIRE (XCB) 1846,41 +5,36
MINES MÉTAUX (XCM) 1879,59 +13,43
HYDRO CARB. (XCO) 1859,52 +2,95
PROD. FORESTIERS (XCF) 3051,28 -29,04
BIENS D'ÉQUIP. (XCI) 1587,70 +14,29
SERV. PUBLICS (XCU) 1500,36 +1,07

NOTE
Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f-actions non votantes; a-votes limités ou restreints; u-titre négocié en dollars US; Z-titre irrégulier.

Table of stock market data for Montreal, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

INDICES DE MONTRÉAL

MARCHÉ CANADIEN (XKM) 1834,17 +10,64
MARCHÉ BANCAIRE (XCB) 1846,41 +5,36
MINES MÉTAUX (XCM) 1879,59 +13,43
HYDRO CARB. (XCO) 1859,52 +2,95
PROD. FORESTIERS (XCF) 3051,28 -29,04
BIENS D'ÉQUIP. (XCI) 1587,70 +14,29
SERV. PUBLICS (XCU) 1500,36 +1,07

NOTE
Cotes en cents sauf lorsque indiqué \$; f-actions non votantes; a-votes limités ou restreints; u-titre négocié en dollars US; Z-titre irrégulier.

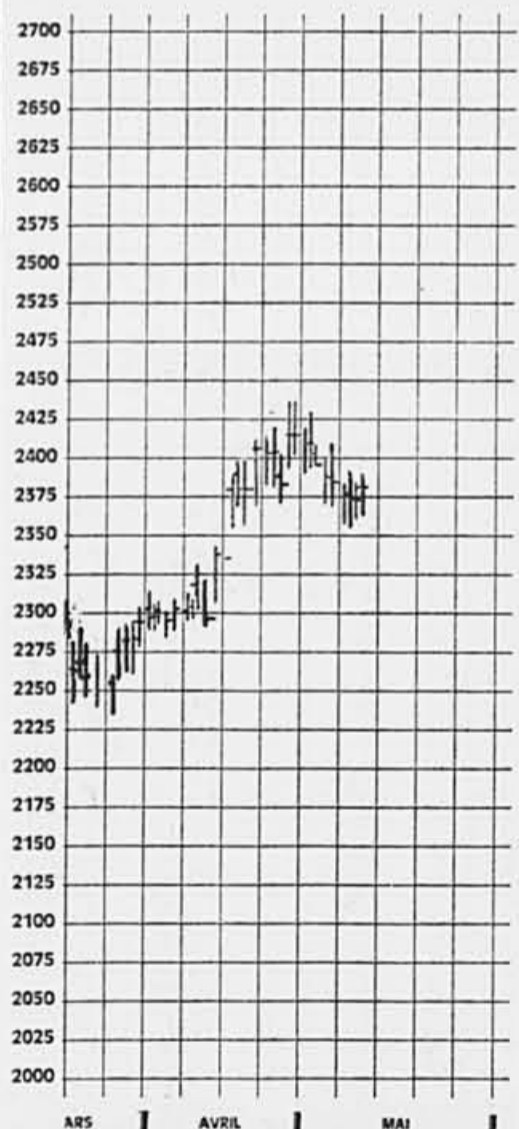
Table of stock market data for Montreal, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 2393,51
Fermeture: 2382,88
Bas: 2385,84

(Selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 152 430 000

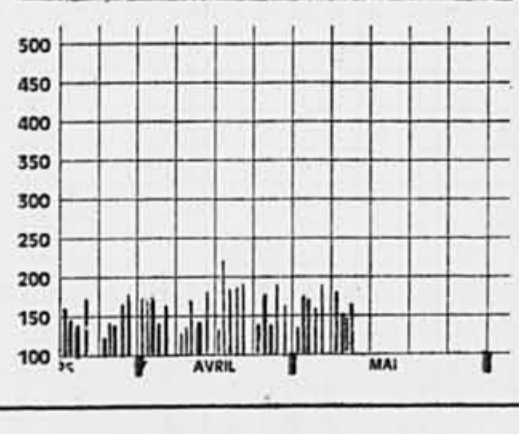


Table of stock market data for New York, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

Table of stock market data for New York, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

Table of stock market data for New York, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

Table of stock market data for New York, including columns for company name, price, change, and volume. Includes sections for A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, and W/X.

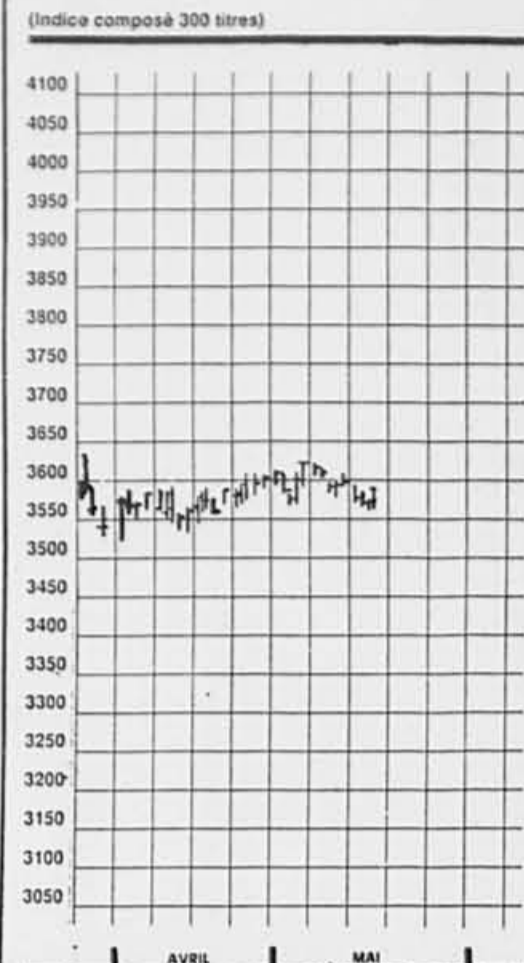
Table with 4 columns: COMPOSÉ (171,71 +0,58), INDUSTRIELLES (207,55 +0,73), SERVICES PUBLICS (165,82 +0,19), FINANCE (81,93 +0,26), and a total of 142,96 +0,42.

Table with 4 columns: U/V, W/X, Y/Z, and a total of 1,931.

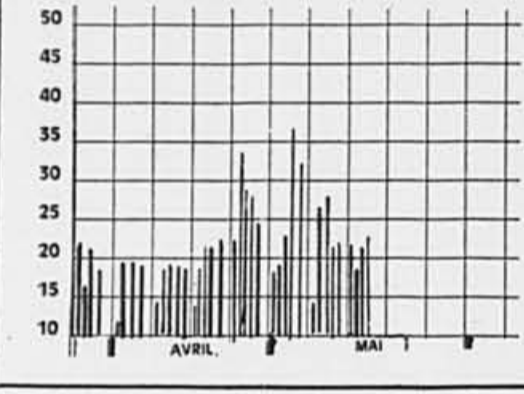
suite de la page A 17

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 23 658 000



INDICES DE TORONTO

Table with 3 columns: Index Name, Value, and Change. Includes 300 Composite, Sines et Metaux, and Industriels.

SOUS INDICES DE TORONTO

Table listing various sub-indices such as Auriferes, Papieterie, and Immobilier with their respective values and changes.

Table A/B listing various stocks and their prices, including AGF, AHA, and AMCA.

VANCOUVER

VOLUME: 11 800 000

INDICE GENERAL FERMETURE: 758,90 - 1,91

Table A/B listing Vancouver stocks and their prices, including ABB, ABC, and ACD.

Main table of stock prices for Toronto, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z). Each entry includes the stock symbol, name, and price.

VANCOUVER

VOLUME: 11 800 000

INDICE GENERAL FERMETURE: 758,90 - 1,91

Main table of stock prices for Vancouver, organized by sector (A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/Z). Each entry includes the stock symbol, name, and price.

suite à la page A 16

# Pour une alliance stratégique Québec-Montréal

## Les Chambres de commerce ont commencé par en donner l'exemple

JACQUES BENOIT

Québec Métropolitain, M. René Paquet.

Plutôt que de s'entre-déchirer, Québec, la capitale, et Montréal, la métropole, doivent conclure «une alliance stratégique» en ce qui regarde le tourisme, le domaine du transport, la haute technologie et la recherche, a déclaré hier le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du

Québec Métropolitain, M. René Paquet. Donnant l'exemple, les chambres de commerce de Québec et de Montréal ont formé des comités conjoints sur ces trois questions, a indiqué M. Paquet, qui était hier le conférencier invité de la Chambre de Montréal.

«La société québécoise, c'est à peine 1 p. cent de la population et de la richesse des pays industrialisés», a noté pour sa part le président de la chambre montréalaise, M. Serge Godin, pour qui les deux principaux pôles de la vie économique québécoise ne peuvent se permettre de se donner des crocs-en-jambe et qui a dit voir «une manifestation quasi historique» dans l'entente intervenue entre les deux organismes.

Tous deux présents au déjeuner-causerie, les maires de Québec et de Montréal, MM. Jean Pelletier et Jean Doré, se sont réjouis de cette collaboration.

En matière de tourisme, a dit M. Paquet, «la région de Québec doit percevoir clairement que Montréal est son premier grand marché, marché que nous avons sûrement négligé puisque les sondages démontrent que 75 p. cent des Montréalais n'ont pas visité la capitale au cours des trois dernières années».

Sa proposition: que les deux villes unissent leurs efforts de promotion, et s'épaulent, entre autres afin de trouver de nouvelles sources de revenus à cette fin.

Côté recherche et haute technologie, la voie à suivre, à son avis, est «le développement des secteurs forts de chacune de ces agglomérations urbaines». Ainsi, a-t-il dit en substance, Montréal est «la tête de réseau» pour ce qui

est de l'aérospatiale, comme peut l'être Québec dans le cas des biotechnologies végétales.

Les deux villes ont des combats communs à livrer dans le secteur du transport, ont indiqué les responsables de ces comités des deux chambres: baisse du volume des céréales transportées sur le Saint-Laurent, systèmes de transport des personnes que pourra affecter le dernier budget fédéral, etc. Les deux organismes entendent également former un comité conjoint sur la question dite de l'impartition ou faire faire, c'est-à-dire les commandes passées par les gouvernements à l'entreprise privée, commandes qui sont un important moteur de développement économique.

## L'électricité la moins chère du monde

Agence France-Presse  
PARIS

La RFA, la Grande Bretagne et la Norvège ont l'électricité la plus chère des pays industrialisés, tandis que le Canada détient le prix le plus bas, selon une étude portant sur 13 pays réalisée par National Utility Service (NUS), consultant international en énergie.

La France se situe plutôt parmi les pays les moins chers, au neuvième rang avec un prix moyen de \$ 0,0642 (\$ CAN) par kilowatt-heure (kwh).

La RFA, où aucune augmentation n'est pourtant intervenue, détient la palme de la cherté du courant avec \$0,1036 le kwh, en raison du coût important du programme de réduction de la pollution atmosphérique par les centrales thermiques.

La Grande-Bretagne a connu la hausse la plus forte (7,7 p. cent) et se situe au second rang avec \$0,0837 le kwh.

La Norvège, troisième pays le plus cher, fait payer son courant en moyenne \$0,0825 le kwh, suivie de l'Italie (\$0,0795 le kwh soit 6,83 p. cent de hausse) de l'Irlande (\$0,0789 le kwh), de la Belgique (\$0,0769 le kwh).

Les États-Unis arrivent en septième position : 3,8 p. cent de hausse et \$0,0767 le kwh, suivis de la Finlande (\$0,0709 le kwh).

Les trois pays où les tarifs sont les plus bas sont l'Australie (\$0,0572 le kwh), la Suède (\$0,0519 le kwh, malgré une forte hausse de 7 p. cent), et surtout le Canada, qui grâce à l'hydraulique a toujours l'électricité la moins chère du monde avec \$0,0505 le kwh soit 1,25 p. cent de hausse.

## Questions d'argent

MICHEL GIRARD

Cette chronique fait le point sur des sujets traités lors de l'émission Questions d'argent, diffusée à Radio-Québec le jeudi, 20h30. Reprise le dimanche à 11h30. L'émission est animée par Lisa LeBel, avec la participation de Michel Girard, de LA PRESSE, et Diane Bellemare, de l'UQAM.

## Culture: même pas un p. cent

L'industrie des arts et de la culture se compare avantageusement à d'autres industries, tant du côté de la création d'emplois que des retombées économiques.

Mais il s'agit d'une industrie non homogène: elle regroupe les activités de radiodiffusion, le cinéma, les arts du spectacle (théâtre, musique, danse, opéra), les arts visuels (peinture et sculpture, la littérature, le disque, l'édition, les musées) etc.

Au plan chiffre d'affaires, on ne peut pas dire que c'est homogène, la non plus. La radio-télédiffusion, selon les plus récentes données du Conseil des Arts du Canada, a obtenu en 1983 un chiffre d'affaires de \$ 2,8 milliards, à comparer à \$ 960 millions pour le cinéma, \$ 157 millions pour les arts du spectacle et \$ 97 millions pour les arts plastiques.

Au chapitre des emplois, on parle 110 000 emplois directs au Québec, 300 000 pour l'ensemble du Canada. Pour le Québec, cela représente 3,6 p. cent de la population active, à comparer à 2,5 p. cent pour le Canada.

Ce sont des chiffres non négligeables puisque l'industrie des arts et de la culture compte

dans la province plus d'emplois directs que tout le «secteur agricole et autres industries primaires».

Selon Statistique Canada, le «poids financier» de cette industrie dans le Produit intérieur brut (PIB) du pays est de l'ordre de 2 à 3 p. cent. Concrètement, cela signifie que la production culturelle canadienne est supérieure à celle du tabac, du vêtement, des produits de pétrole et du charbon et elle est presque égale à celle de l'industrie de l'énergie électrique et du gaz.

Devant des chiffres aussi importants, on serait porté à croire que le gouvernement du Québec encourage «à plein» l'industrie québécoise des arts et de la culture.

Erreur! Le gouvernement du Québec ne consacre pas encore un p. cent de son budget aux affaires culturelles. Les crédits qu'il allouera pour l'année 1989-90 sont de \$ 234 millions, soit 0,7 p. cent du budget provincial.

On fait piètre figure par rapport à l'Ontario... qui injecte 42 p. cent plus d'argent dans la culture et les arts que nos municipalités et le gouvernement provincial.

## Vendre son chalet...

Avec des taux d'intérêt hypothécaires si élevés (13,5 p. cent pour un terme d'un an), les propriétaires qui désirent se départir de leurs maisons secondaires (chalets, condos, maisons de campagne, etc.) doivent trouver le temps long.

Les acheteurs ont présentement beau jeu, l'offre dépassant la demande. Ils magasinent plus longtemps. Exemple: durant les années passées, ils achetaient généralement après une moyenne de quatre visites. Aujourd'hui, ce n'est pas avant une dizaine de visites que les intéressés passent à l'action...

Malgré un marché peu animé, les propriétaires de maisons secondaires ne laissent quand même pas partir

leurs chalets ou condos pour une bouchée de pain. Mais il y a une baisse sensible des prix, d'ajouter des courtiers en immobilier des Laurentides et de l'Estrie.

La résidence secondaire est un bien de luxe. Et comme tout bien de luxe, c'est généralement le genre de placement que l'on sacrifie en premier lieu lors des récessions économiques. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi ce marché porte l'étiquette de «très fragile».

Les acheteurs potentiels ont donc entièrement raison de jouer prudemment. Nombre de chalets, de condos bien localisés en bordure d'un lac ou d'une piste de ski coûtent dans les \$ 100 000 et plus.

**CRTC**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes  
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**DÉCISION**

Décision 89-251. Consortium de Télévision Québec-Canada, Montréal (Qué.) APPROUVE - Modification de la condition de licence relative au tarif de gros qui doit être exigé des télédiffuseurs dans les marchés non francophones pour la distribution du service de réseau spécialisé de langue française TV5. Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 686-2111.

Canada

# Boston P.Q.

Nouvelle liaison sans escale  
Montréal - Boston 49\$\*

Les Ailes du Québec s'internationalisent!  
Air Alliance agrandit encore son réseau, cette fois de façon spectaculaire! Nous vous offrons rien de moins que les États-Unis! Nous sommes désormais le seul transporteur québécois à faire route vers Boston.

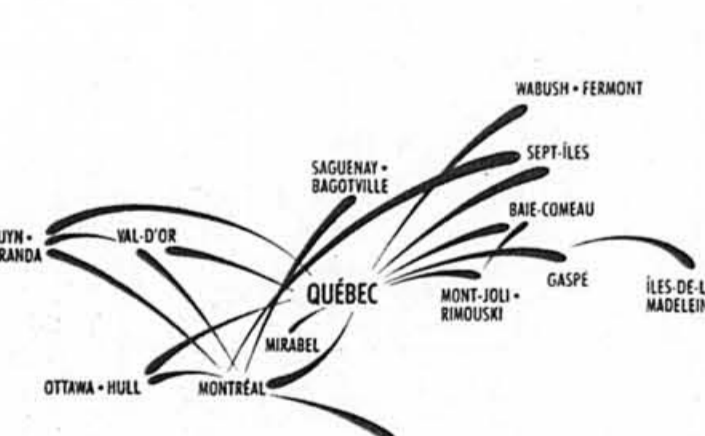
À compter du 22 mai, nous vous proposons quotidiennement, en semaine, deux vols sans escale entre Montréal et Boston, ainsi que deux vols sans escale en week-end. Correspondances avec le réseau Air Alliance et les vols intérieurs et internationaux d'Air Canada.

En prime, respect absolu des horaires (notre clientèle sait de quoi nous parlons...) et bénéfices du programme pour grands voyageurs Aéroplan.

Pour célébrer cet événement exceptionnel, un tarif exceptionnel! Du 22 mai au 4 juin 1989, l'aller vers Boston ne coûtera que 49\$\* de Montréal.

\*Sujet à approbation gouvernementale.

**Les ailes du Québec**



Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages. Ou encore avec Air Canada: à Montréal au (514) 393-3333 ailleurs au Québec au 1-800-361-8620.

LIAISON AIR CANADA



## PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

<p><b>705 HYPOTHEQUES</b></p> <p>A l'Ét. 2e, balance de vente, notaire Loberge 729-4334</p> <p><b>ACCEPTATION 48 HRES</b> 1ère, 2e et 3e hypothèque Taux concurrentiel Jusqu'à 85% de l'évaluation Moyens crédit bancaire, avis 50 jrs Crédit-Via 253-3354</p> <p><b>ARGENT en 1er ou 2ème hypothèque.</b> Particulier, 468-6319</p> <p><b>ARGENT à prêter, 2e hypothèque,</b> achat balance de vente, tous à discuter, Guy Goyette notaire, 875-9277 Jour.</p> <p><b>ESCOMPTE</b> Meilleure offre. Réponse 24h. R. Landry 288-9322</p> <p><b>HYPOTHEQUES</b> (1ère, 2e, balance de vente), Notaire Rivet 389-8484</p> <p><b>PRETOMS</b> 1ère et 2e hyp., service rapide, frais minime, 628-4121.</p> <p><b>PRETS</b> hypothécaires, personnels, consolidations, 729-2148</p> <p><b>1RE ET 2E HYPOTHEQUES</b> prêt bateau, auto, balance de vente, prêt personnel. Séverin 385-0709</p> <p><b>1RE - 3E HYPOTHEQUE</b> Résidentiel, Commercial, Industriel PLACEMENTS SEVILLE INC. 782-8812 872-5452</p> <p><b>1RE - 3E HYPOTHEQUE</b> JUSQU'À 85% Imm. Montréal International crtr 849-9957 741-6329</p>	<p><b>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</b></p> <p>AIDE pour fusion, acquisition, création, franchisage. Groupe Lazar 952-2259</p> <p><b>ASSOCIE OU INVESTISSEUR</b> POUR PROJET DE RESTAURANT 20 000 \$ ET +. — 327-2304</p> <p><b>ASSOCIES,</b> actifs (retraites ou semi-retraites), (libres de voyager dans le monde, occasionnel ou plein temps), Domaine touristique et géographique. Possibilité de revenu illimité. Capital requis 20,000\$ et plus. 514-279-1002.</p> <p><b>CHEQUE EXPRESS</b> Service financier exclusif, rendement supérieur, \$25,000 comptant +, 385-6698</p> <p><b>CONCEPT REVOLUTIONNAIRE</b> Si vous êtes choisis: vous travaillerez comme un cheval, et mangerez beaucoup d'avoine. 666-1138 Antoinette.</p> <p><b>CREDIT CONSEIL INC</b> Financement disponible 85% pour les gens qui veulent partir en affaires-grands commerces. 722-9521 Rock</p> <p><b>DEPANNEUR</b> à Ste-Dorothée de Lovel bien situé, chiffre d'affaires: 300,000\$ approx., centre de validation Loto-Québec, permis d'alcool, prix de vente: 70,000\$ + inventaire. Contactez Jean Gauthier 591-3131</p> <p><b>DIRECT DU MANUFACTURIER,</b> concept éprouvé, produit en demande au Québec, appui publicitaire national, financement disponible, capital demandé: \$5,000. M. Lecours 514-272-8735.</p>	<p><b>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</b></p> <p><b>ECRAN SOLAIRE</b> contrôle d'énergie unique DISTRIBUTEUR avec investissement de \$A,000. Aussi représentant-vendeur avec expérience. Nous sommes au Carrefour Laval Ixau ou 13 mal face au magasin Sears. 591-1411 ou (1122)-7000.</p> <p><b>HAUTE MODE</b> Cie manufacturière, vêtements style, prestigieuse réputation, possédant ses propres magasins (Mtl/Toronto). Hauts profits. Cherche acquéreur, prix négociable pour vente rapide, déménagement. 845-4854, 288-7079, 774-9521.</p> <p><b>INVESTISSEURS RECHERCHES</b> Projet de services. Très bon rendement sur capital, 20% et + avec participation aux profits. 937-8510</p> <p><b>MANUFACTURE</b> de coaron et table en miroir. Caussefeuille. A vendre ou échanger. Pour informations: 581-3390.</p> <p><b>MINE D'OR:</b> vêtements retro, introuvables. Authentiques, entièrement neufs. 1940 - 1950 - 1960. Equipement commercial d'époque: mannequins, showcases, accessoires. En prime liste de fournisseurs. Plateau Mont-Royal. 65,000\$. 598-5155, 598-9909</p> <p><b>PRETS COMMERCIAUX</b> ACHATS-FUSION-PROJETS de 7h à 12h Central York 385-4112</p>	<p><b>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</b></p> <p><b>PROJETS A VENDRE</b> Financement disponible pour personnes sérieuses uniquement qui veulent partir en affaires. (419) 822-0443.</p> <p><b>QUINCAILLERIE</b> Montréal, 2,500 pi car, avec comptoir Sears. 521-1128 ou 649-5872.</p> <p><b>RECHERCHE</b> investisseurs avec capital garanti à 100% dans le domaine de l'érosisme, minimum 20,000\$, 323-4884 entre 9h et 21h.</p> <p><b>TU VEUX</b> devenir entrepreneur-électronicien? Le plus qualifié ton entreprise. 468-2003</p> <p><b>URGENT: RIVE SUD</b> Nous avons un terrain à St-Luc, multi zones, vendez nous contactez. Affaire exceptionnelle, vous pouvez doubler votre capital en 2 ans. Appeler 392-9226.</p>	<p><b>715 SERVICES FINANCIERS</b></p> <p><b>ACCEPTATION 48 HEURES</b> PRET PERSONNEL PRET COMMERCIAL PRET AUTO, MOTO CONSOLIDATION DE DETTES 1RE ET 2E MTP TAUX BANCAIRES INTER TRUST 321-8601</p> <p><b>FONDS</b> pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MFG - 342-1356</p> <p><b>717 SERVICES SPECIALISES</b></p> <p><b>FAX/TELEX/TELEPHONISTE</b> Le tout à 29\$ mois Appeler H-TEL ou 393-4131</p> <p><b>718 ARGENT DEMANDE</b></p> <p><b>BESON</b> argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 728-4334.</p> <p><b>CHERCHE</b> financement privé, pour projet intéressant, 653-2564</p> <p><b>NOTAIRE</b> recherche argent pour prêter en 2e et 3e hyp. 664-1506</p> <p><b>725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT</b></p> <p><b>COMPTABILITE,</b> tenue de livres de qualité, 669-9556</p> <p><b>COMPTABILITE,</b> tenue de livres, états financiers informatisés, impôts, 689-6324</p> <p><b>P.A. CONSEILS</b> Etats financiers et rapports d'impôt corporatifs et individuels sur informatique. Fait par professionnels de la fiscalité. 738-4042.</p>
--	--	--	---	--

La Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec

# Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans... La Presse

VANCOUVER

suite de la page A 14

Table of Vancouver stock market data including various stock prices and volume.

LES GRAINS

WINNIPEG (CONTRATS EN TONNES)

Table of grain market data including wheat, corn, and soybean prices.

LES DEVISES

(PC) - Voici les taux des devises

Table of exchange rates for various international currencies.

FONDS MUTUELS

MEMBERS

Table of mutual fund performance and prices.

MARCHÉ DES OPTIONS - (Chicago)

Options en prix

Table of Chicago options market data.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

TORONTO (PC) - 11 mai les actions

Table of Toronto stock market offers and demands.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

TORONTO (PC) - 11 mai les actions

Table of Toronto stock market transactions.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds.

LES OBLIGATIONS

LES OBLIGATIONS

Table of corporate and other bonds.

TITRES AU COMPTOIR (de Montréal)

Ventes

Small table of Montreal stock market data.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

LES AURIFÈRES

Anglo Amer Gold

Table of gold mining stock prices.

# Groupe Transat devra garder encore ses fers au feu

RICHARD DUPAUL

■ Groupe Transat est à la recherche d'avions tout neufs de capacité moyenne (150 à 200 places), d'hôtels dans les Caraïbes qu'elle veut gérer et, en plus, d'un grossiste à Toronto. Voilà autant de projets qui devront attendre à 1990 pour voir le jour...

Lors de l'assemblée annuelle, hier, le pdg a expliqué aux actionnaires que Groupe Transat avait besoin de digérer les nombreuses transactions effectuées dans la dernière année.

Tout récemment, il y a eu la signature d'un contrat de crédit-bail pour un troisième Lockheed L-1011 (d'une valeur de \$ 27 millions) qui entre en service à la fin de l'année...

Ces transactions ont fait en sorte que le chiffre d'affaires de Groupe Transat s'est multiplié par trois l'an dernier...

La compagnie est maintenant intégrée de haut en bas — transport aérien, vente de voyages en gros et au détail — exception faite de l'hôtellerie...

Le pdg a prédit que les recettes du Groupe atteindront \$ 100 millions pour l'exercice en cours. Mais les profits demeureront au niveau de l'an dernier...

Transat a connu un mauvais départ au premier trimestre (perte de 12<sup>e</sup> par action), qui découle des frais associés à la modification de deux L-1011.

Il a dit que la demande de sièges dépasse souvent la capacité des appareils d'Air Transat. C'est pourquoi on aimerait louer (sous forme de crédit-bail) un ou deux Airbus 320 ou Boeing 757...

Par ailleurs, des actionnaires ont demandé à la direction ce qu'elle entendait faire pour mousser l'action de Groupe Transat; celle-ci s'échange autour de \$ 1,70 actuellement, contre \$ 3 à l'émission...

D'autres actionnaires se sont dit inquiets parce que la direction n'exerce pas le contrôle effectif de la compagnie. On craint que la fragmentation du contrôle de Transat — la direction détient 38 p. cent des actions votantes...

M. Eustache se s'inquiète pas outre mesure car il dit jouir de l'appui des principaux actionnaires du Groupe, même si dans les faits, aucune convention ne lie toutes ses parties...

# Les gros contrats de vente d'électricité commencent à attirer l'attention aux USA

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne

BOSTON

■ Le projet du premier ministre du Québec de vendre l'énergie du Nord aux Américains suscite de plus en plus d'intérêt aux États-Unis. Et pour cause. Des milliards de dollars sont en jeu.

Pour l'heure, le Québec profite d'une conjoncture qui n'a jamais semblé aussi favorable. Plusieurs facteurs jouent en faveur du projet de Robert Bourassa. La question du coût vient certes en tête de liste...

Brian Mulroney et une vingtaine de sénateurs.

Au cours de discussion de près d'une heure, présidée par le leader démocrate au Sénat George Mitchell (Maine), un des participants américains a mentionné le contrat signé la semaine précédente entre l'Etat de New York et le Québec pour l'exportation de 1 000 mégawatts d'énergie pour une valeur de \$ 17 milliards.

Entre-temps, l'association nationale des producteurs de charbon (National Coal Association), un des plus féroces opposants à l'énergie québécoise, a effectué récemment un tête-à-tête spectaculaire qu'on présente comme un ajustement rendu nécessaire par la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange canado-américain.

« Avec le libre-échange, nous avons adopté une position favorable à l'énergie du Québec. Nous voulons un approvisionnement ferme et sur lequel nous pouvons compter. Mais nous nous opposons toujours à la construction de centrales dans le Nord pour des seules fins d'exportation, a-t-il appelé dans une interview à la Presse Canadienne. « Ce que nous voulons surtout, c'est que les entreprises canadiennes soient sur un pied d'égalité que les sociétés américaines. »

Pour leur part, les propriétaires de centrales nucléaires ont fait savoir par le truchement de leur principal lobby — le U.S. Council for Energy Awareness — qu'ils n'ont pas de « position officielle » sur la question, seulement une « disposition d'esprit », qui se résume ainsi: « Nous ne voulons pas que les Etats américains trouvent prétexte à l'importation d'hydroélectricité du Canada pour éviter le problème du tarissement des sources nationales d'énergie. Nous n'avons rien contre l'électricité du Québec, mais nous nous inquiétons de l'influence que ces importants contrats pourraient avoir sur le déficit commercial des États-Unis. Il ne faut pas que ces contrats servent de béquille pour esquisser les vrais problèmes », a dit le vice-président aux relations publiques, M. Carl Goldstein.

Toutefois, l'avenir ne s'annonce pas aussi rose qu'on pourrait l'espérer. Les enjeux sont si importants qu'ils soulèvent les passions. L'opposition est en train de se structurer du côté américain de la frontière. Le plus grand danger vient des écologistes, qui entendent s'adresser aux tribunaux pour empêcher la signature d'autres contrats de vente entre le Québec et des États de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New York.

Intérêt

Chez les hommes politiques américains, l'ampleur des contrats et les économies qu'ils permettent de réaliser attisent la curiosité. Par exemple, la semaine dernière, des sénateurs du Nord-Est des États-Unis ont abordé la question des livraisons québécoises d'énergie lors de la rencontre informelle au Capitole entre le premier ministre du Canada

## OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table with columns: Lot, Op, Vol, etc. for various stocks like Dometic Inc, F2E, etc.

## ALBERTA

Table with columns: Values, Vol, etc. for various stocks like Aird Industries, Alcan, etc.

## LA BOURSE EN BREF

Market summary table with columns: MONTREAL, TORONTO, NEW-YORK. Includes volume, facts, and values.

## NEW YORK suite de la page A 13

Large table of stock prices and market data for New York, including USFG, USG, etc.

## AMÉRICAIN

Table of American stock prices and market data, including Alcoa, Amgen, etc.

## OPTIONS SUR L'OR

Table of gold options data, including Transigées, Série, etc.

## DOLLAR

Table of dollar market data, including MONTREAL (PC), etc.

## RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table of financial reports for various companies, including Hydro-Québec, Molson Coors, etc.

## OPTIONS SUR LE PLATINE

Table of platinum options data, including Non transigées, Série, etc.

## Rapport hebdomadaire (PC) - Les arrivages au marché de Montréal cette semaine totalisent 869 bovins, 730 veaux, sept moutons et un porc.

Les prix s'établissent ainsi: Bovillons, B et com: ventes insuffisantes. Taureaux, B et com: \$58-50-70.25. Vaches, D1-2: \$55-50-58.75; D3: \$52-50-56.00; très communs: \$47-00-53.00. Taureau: \$61-75-70.50. Veaux d'abattage de choix et bons animaux: \$110-00-130-00; moyens et communs: \$80-00-115-00. Veaux de remplacement de type laitier, de bonne qualité: \$120-00-185-00; moyens et communs: \$85-00-125-00. Prix moyen du porc à l'indice 100 au Québec avec, entre parenthèses, le prix en Ontario, lundi: \$126-40 (121-41); mardi: \$126-26 (121-41); mercredi: \$126-85 (121-05).

# La France aurait exigé le départ de Louise Beaudoin de Canadair

JEAN-PAUL BURY  
de la Presse Canadienne  
PARIS

Hier, à Paris, vice-président de Canadair, M. André Bombardier, affirmait néanmoins son optimisme à la Presse Canadienne.

«Nous avons toujours bon espoir de conclure bientôt le marché de 150 millions de dollars pour la fourniture de douze bombardiers

d'eau Canadair à la France», a-t-il déclaré.

Interrogé sur les dernières révé-

lations de l'hebdomadaire parisien, M. Bombardier s'est refusé à commenter «toutes ces histoires» mais il a néanmoins vivement re-

gretté que M. Bourassa soit «rentré les mains vides, de Paris», lors de son voyage officiel en janvier dernier.

■ Sous le titre «Enquête sur des Canadair fantômes», l'hebdomadaire parisien *L'Événement du jeudi* publie dans son édition du 11 mai, de nouvelles révélations sur le fameux dossier des avions-citernes, ou bombardiers d'eau, qui empoisonne depuis des années les relations franco-québécoises, expliquant notamment que ce sont les autorités françaises qui ont exigé le départ de Mme Louise Beaudoin de la société Canadair.

Depuis l'ouverture des négociations, il y a bientôt trois ans, cette histoire suscite bien des questions. On parle notamment de marchandage, de trafic d'influence, pots-de-vin et commissions diverses qui pour la France tiendraient lieu de politique commerciale.

L'hebdomadaire révèle que pendant l'année 1987, l'Office général de l'air, une société parapublique dirigée en France par Jacques Mitterrand, le frère du président, a discrètement approché les responsables de Canadair. «Si vous voulez votre marché, leur a-t-il dit, il faudra nous verser une commission d'une dizaine de millions de dollars.»

Colère des Québécois, peu habitués à ce type de marchandages. C'est ce qu'expliquent Pascal Krop et Claude Fauque dans leur article. «Leur représentante à Paris (lisez Louise Beaudoin) sollicite immédiatement un rendez-vous avec Charles Pasqua. Le ministre de l'Intérieur (dont dépend la commande ferme) rassure son interlocutrice: «Nous ne sommes pas une république bananière. Ne tenez aucun compte de la démarche». La Québécoise prévient sa société, qui rompt tout contact avec l'Office général de l'air. Quelques semaines plus tard se tient le traditionnel Salon du Bourget. Canadair espère profiter de cette occasion pour concrétiser les deux contrats avec la Sécurité civile. Mais les Canadiens, éberlués, voient alors arriver à leur stand le responsable de l'OGA. Le fonctionnaire est narquois: «Vous avez voulu faire les malins. Eh bien, votre commande, vous ne l'aurez pas!».

Et le gouvernement français poussera même le culot jusqu'à exiger de la société canadienne, Canadair, qu'elle se sépare de l'employée, jugée trop bavarde, qui a rendu visite à Pasqua (de Mme Beaudoin donc).

Il y a un an, en mai 1988, après le retour des socialistes au pouvoir, à Paris, changement de décor et nouvelles propositions de l'Office général de l'air: «D'accord pas de commission, mais achetez-nous en échange des sous-marins d'attaque (huit milliards et demi de dollars)».

Chez Canadair, on croit rêver. Nouvelles démarches chez Joxe et Rocard (ministre de l'Intérieur et chef du gouvernement français). En vain. Le gouvernement français souhaiterait que les Canadiens appuient les positions de Paris sur la pêche à la morue. La vraie folie. Le représentant de l'OGA revient, lui, à la charge en demandant à l'industriel québécois de ne recevoir aucun journaliste français pendant toute la durée de ces drôles de négociations... La question du bakchich rôde à nouveau. Et Pierre Joxe fait soudainement savoir qu'il trouve les «citernes volantes un peu chères...».

## Contribuez à la poursuite de l'excellence UNE NOUVELLE SÉRIE À COLLECTIONNER

Les verres à bière constituent la toute dernière série à ajouter à votre magnifique collection de verres Héritage. De forme élégante, ils sont rehaussés du symbole du Relais du flambeau olympique et de la marque officielle de l'Association olympique canadienne en or à 22 carats.

Vous pouvez maintenant vous procurer ces superbes verres dans les stations-service Petro-Canada participantes. Chacun vous est offert à 1 \$ seulement, sur présentation d'un bon et à l'achat d'au moins 25 litres d'essence sans plomb Maximum ou de tout autre carburant Petro-Canada.

Chaque fois que vous achetez un verre, Petro-Canada verse 10 ¢ au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique. Ce Fonds aide les athlètes et entraîneurs qui sont aux études à atteindre leurs objectifs.

Collectionnez les huit verres... et contribuez à la poursuite de l'excellence!



«Ce qu'il y a de bien avec le Fonds, c'est que nous pouvons tous en bénéficier.»  
Sylvie Bernier,  
médaillée d'or olympique

Reflète d'un engagement partagé par tous les Canadiens, le Fonds de bourses d'études du flambeau olympique de Petro-Canada aide les athlètes et les entraîneurs prometteurs à réussir sur le plan sportif tout en poursuivant leurs études. En vous procurant les verres Héritage, vous contribuez à la poursuite de l'excellence.

COMMENCEZ VOTRE  
COLLECTION EN UTILISANT  
VOTRE BON-PRIME!

Fonds de bourses d'études du  
flambeau olympique de Petro-Canada



Pour le maintien de l'esprit olympique

\* Les motifs et symboles sont les droits réservés de l'Association olympique canadienne.



## Deux paires de lunettes pour le prix d'une!

- Qu'elle soit pour vous... ou pour votre meilleur ami...
- Ceci n'est ni un escompte, ni une vente, mais représente plutôt la politique permanente des prix des LUNETTERIES NEW LOOK

LUNETTERIE  
**NEW  
LOOK**



**TROIS-RIVIÈRES**  
Angle des Forges  
et des Récollets  
Tél.: 372-1313

**MONTREAL**  
Place Versailles  
Niveau 2  
Tél.: 354-1220

**LAVAL**  
1125, Boul. St-Martin O.  
Angle Boul. Industriel  
Tél.: 629-9800

**ROSEMONT**  
Angle Beaubien  
et 3<sup>e</sup> Avenue  
Tél.: 593-8840

**ÉGALEMENT À:**  
QUÉBEC  
SAINTE-FOY  
LÉVIS  
CHICOUTIMI

**GATINEAU**  
Les Promenades  
de l'Oulouais  
Tél.: 568-1918

**GREENFIELD PARK**  
901, Boul. Taschereau  
Tél.: 466-2166

**POINTE-CLAIRE**  
Complexe Pointe-Claire  
Angle Trans-Canada  
et Saint-Jean  
Tél.: 694-7773

**SHERBROOKE**  
Galerie Quatre-Saisons  
Tél.: 565-3632

**MONTREAL  
RIO-BUENOS AIRES  
TOUS LES SAMEDIS À 4:50 pm**

AUSSI TOUS LES VENDREDIS  
TORONTO-BUENOS AIRES À 3:45 PM

**AEROLINEAS  
ARGENTINAS**

POUR RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS  
AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES OU  
AEROLINEAS ARGENTINAS  
514-282-1011 OU 1-800-361-8159

Sur un arbre  
perchés



... Se tenaient deux koalas en cristal d'argent Swarovski à apprivoiser. En cristal de plomb étincelant à adopter. Venez les voir dès aujourd'hui, et découvrez une véritable faune brillante de mille et un feux.

Petit koala 52 \$ Grand koala 80 \$

**BIRKS**